

# TUNISIE LEASING ET FACTORING



Société anonyme au capital de 54 000 000 dinars divisé en 10 800 000 actions de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées.

**Identifiant Unique** : 0031440S

**Siège Social** : Avenue Hédi Karray - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène

**Tél** : 70 132 000 / 31 332 000 **Fax** : 71 232 020

**E-mail** : [mailbox@tlf.com.tn](mailto:mailbox@tlf.com.tn)

Tunisie Leasing et Factoring est notée BBB - (tun) à long terme avec perspective stable et F3 (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings le 15/10/2024

## ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE

### « TUNISIE LEASING ET FACTORING 2024 »

**ENREGISTRE PAR LE CMF LE 12/08/2024 SOUS LE N°24/005**

La présente actualisation du document de référence a été enregistrée par le Conseil du Marché Financier le **04 AVR. 2025** sous le N° **24/005/A001** en application de l'article 14 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne. Elle complète le document de référence enregistré le 12/08/2024 sous le n°24/005. Cette actualisation du document de référence a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

#### Responsable de l'Information

**Monsieur Hassen MAALOUL**

Responsable Contrôle de Gestion et Contrôle Budgétaire de Tunisie Leasing et Factoring

Tél : 70 132 000

Fax : 71 236 625

#### Intermédiaire en Bourse chargé de l'actualisation du document de référence



Green Center- Bloc C 2<sup>ème</sup> étage,

Rue du Lac constance - Les Berges du Lac

Tél : 71 137 600 - Fax : 71 960 903

E-mail: [macsa@macsa.com.tn](mailto:macsa@macsa.com.tn)

Site web: [www.macsa.com.tn](http://www.macsa.com.tn)

Le document de référence « Tunisie Leasing et Factoring 2024 » enregistré par le CMF en date du 12/08/2024 sous le n°24/005 ainsi que la présente actualisation sont mis à la disposition du public sans frais auprès de la société Tunisie Leasing et Factoring, Avenue Hédi Karray - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène, de MAC SA - Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, d'Amen Invest, Intermédiaire en Bourse, sis à l'Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis, sur le site internet du CMF : [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn) et sur le site de MAC SA : [www.macsa.com.tn](http://www.macsa.com.tn).



Avril 2025

# Sommaire

<b>Présentation résumée de la société .....</b>	<b>4</b>
<b>Chapitre 1 : Responsable de l'actualisation du document de référence et responsables du contrôle des comptes.....</b>	<b>6</b>
1.1. Responsable de l'actualisation du document de référence .....	6
1.2. Attestation du responsable de l'actualisation du document de référence .....	6
1.3. Responsables du contrôle des comptes .....	6
1.4. Attestation des commissaires aux comptes.....	7
1.5. Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'actualisation du document de référence.....	8
1.6. Responsable de l'information .....	9
<b>Chapitre 2 : Renseignements de caractère général concernant l'émetteur et son capital .....</b>	<b>10</b>
2.1. Répartition du capital social et des droits de vote au 28/02/2025 .....	10
2.1.1. Structure du capital au 28/02/2025.....	10
2.1.2. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 28/02/2025.....	10
2.1.3. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 28/02/2025 .....	10
2.1.4. Nombre d'actionnaires .....	11
2.2. Marché des titres de l'émetteur .....	11
2.3. Notation de la société .....	11
<b>Chapitre 3 : Renseignements concernant l'activité de l'émetteur et son évolution.....</b>	<b>13</b>
3.1. Evolution de l'activité Leasing au 30/06/2024 .....	13
3.1.1. Situation de « Tunisie Leasing et Factoring » par rapport au secteur du Leasing au 30/06/2024 .....	13
3.1.2. Evolution des approbations.....	13
3.1.3. Evolution des mises en force.....	14
3.1.4. Évolution des encours financiers.....	15
3.1.5. Évolution des engagements de la société sur la clientèle entre juin 2023 et juin 2024 .....	15
3.2. Evolution de l'activité Factoring au 30/06/2024 .....	16
3.2.1. Les factures achetées.....	16
3.2.2. Le volume des factures financées.....	17
3.2.3. L'encours de financement.....	17
3.2.4. Évolution des engagements sur la clientèle de l'activité Factoring .....	17
3.3. Indicateurs d'activité du Leasing au 31/12/2024.....	18
3.4. Indicateurs d'activité du Factoring au 31/12/2024 .....	19
3.5. Dépendance de l'émetteur au 30/06/2024.....	19
<b>Chapitre 4- Patrimoine, Situation financière, Résultat.....</b>	<b>21</b>
4.1. Patrimoine de la société au 30/06/2024 .....	21
4.1.1. Créances sur la clientèle, opération de leasing .....	21
4.1.2. Acheteurs factorés.....	21
4.1.3. Les immobilisations incorporelles et corporelles.....	21
4.1.4. Les immobilisations financières (hors titres de placement) .....	21
4.2. Principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 30/06/2024.....	21
4.2.1. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles postérieures au 30/06/2024 .....	21
4.2.2. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles postérieures au 30/06/2024 .....	21
4.2.3. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations financières postérieures au 30/06/2024.....	21
4.3. Etats financiers individuels comparés arrêtés au 30/06/2024 .....	22
4.3.1. Bilan individuel arrêté au 30/06/2024 .....	23
4.3.2. Etat des engagements hors bilan arrêté au 30/06/2024.....	24
4.3.3. Etat de résultat arrêté au 30/06/2024 .....	25
4.3.4. Etat de flux de trésorerie arrêté au 30/06/2024 .....	26
4.4. Notes aux états financiers arrêtés au 30/06/2024 .....	27
4.5. Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2024 .....	77
4.6. Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires au 30/06/2024 .....	79
4.7. Analyse de la situation financière de Tunisie Leasing et Factoring au 30/06/2024 .....	82
4.7.1. Engagements financiers au 30/06/2024 .....	82
4.7.2. Encours des crédits contractés par Tunisie Leasing et Factoring au 30/06/2024.....	83
4.7.2.1. Encours des emprunts obligataires émis par Tunisie Leasing et Factoring au 30/06/2024.....	83
4.7.2.2. Encours des emprunts bancaires contractés par Tunisie Leasing et Factoring au 30/06/2024 .....	84
4.7.3. Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire TLF 2024 - 2 .....	86
4.7.4. Soldes intermédiaires de gestion comparés au 30/06/2024.....	87
4.7.5. Tableau de mouvement des capitaux propres au 30/06/2024.....	88
4.7.6. Evolution du revenu de leasing et factoring et du résultat d'exploitation .....	89
4.7.7. Evolution du résultat net .....	89

4.7.8.	Evolution de la marge brute d'autofinancement .....	89
4.7.9.	Indicateurs de gestion et ratios du Leasing .....	90
4.7.10.	Indicateurs de gestion et ratios du Factoring .....	91
4.8.	Comportement boursier du cours TLF .....	92
<b>Chapitre 5 : Organes d'Administration, de Direction et de Contrôle des Comptes .....</b>		<b>93</b>
<b>Chapitre 6 : Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir .....</b>		<b>94</b>
6.1.	Evolution récente au 31/12/2024 .....	94
6.2.	Analyse des performances réalisées au 31/12/2024 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2024 .....	94
6.3.	Perspectives d'avenir .....	95
6.3.1.	Principales hypothèses de prévisions retenues.....	95

## Présentation résumée de la société

La présente actualisation constitue une mise à jour du document de référence de Tunisie Leasing et Factoring « Tunisie Leasing et Factoring 2024 » enregistré par le CMF le 12/08/2024 sous le n°24/005. Elle a été établie en application des dispositions de l'article 12 du Règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne.

L'objet de cette actualisation est de porter les changements nécessaires au document de référence « Tunisie Leasing et Factoring 2024 » suite à la publication des états financiers intermédiaires au 30/06/2024 et des indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2024.

### Activité de la société au 30/06/2024

Le montant des approbations de Tunisie Leasing et Factoring s'élève au 30/06/2024 à 309 MDT contre 302 MDT au 30/06/2023, soit une hausse de 2,31%.

Les Mises en Force de Tunisie Leasing et Factoring sont passés de 233 MDT au 30/06/2023 à 237 MDT au 30/06/2024, soit une hausse de 2,02%.

Les encours de Leasing de Tunisie Leasing et Factoring sont passés de 745 MDT au 30/06/2023 à 799 MDT au 30/06/2024, soit une hausse de 7,25%.

Le volume des factures achetées de Tunisie Leasing et Factoring est passé de 272 MDT au 30/06/2023 à 229 MDT au 30/06/2024, soit une baisse de 15,97%.

Le volume des factures financées de Tunisie Leasing et Factoring est passé de 205 MDT au 30/06/2023 à 179 MDT au 30/06/2024, soit une baisse de 12,71%.

Les encours de Factoring de Tunisie Leasing et Factoring sont passés de 141 MDT au 30/06/2023 à 128 MDT au 30/06/2024, soit une baisse de 9,49%.

### Activité de la société au 31/12/2024

Le montant des approbations de Tunisie Leasing et Factoring s'élève au 31/12/2024 à 586 MDT contre 549 MDT au 31/12/2023, soit une hausse de 6,79%.

Les Mises en Force de Tunisie Leasing et Factoring sont passés de 454 MDT au 31/12/2023 à 480 MDT au 31/12/2024, soit une hausse de 5,71%.

Les encours de Leasing de Tunisie Leasing et Factoring sont passés de 766 MDT au 31/12/2023 à 831 MDT au 31/12/2024, soit une hausse de 8,46%.

Le volume des factures achetées de Tunisie Leasing et Factoring est passé de 534 MDT au 31/12/2023 à 401 MDT au 31/12/2024, soit une baisse de 24,90%.

Le volume des factures financées de Tunisie Leasing et Factoring est passé de 410 MDT au 31/12/2023 à 316 MDT au 31/12/2024, soit une baisse de 22,86%.

Les encours de Factoring de Tunisie Leasing et Factoring sont passés de 135 MDT au 31/12/2023 à 90 MDT au 31/12/2024, soit une baisse de 33,30%.

## **Notation de la société**

En date du 15/10/2024, Fitch Ratings a maintenu la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring, BBB - (tun), avec perspective stable. L'agence de notation a confirmé la note nationale à court terme à F3 (tun).

<https://www.fitchratings.com/entity/tunisie-leasing-et-factoring-80459768>

## **Mise en conformité par rapport à la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers :**

La société TLF détient une participation supérieure à 20% dans le capital de la société Tunisie LLD depuis 2003. Il s'agit d'une entité spécialisée dans la location longue durée et dans la gestion des véhicules d'entreprise, activité considérée comme connexe au leasing (Leasing Opérationnel). La profession a introduit une demande au ministère des Finances et à la Banque Centrale pour amender la loi sur le leasing pour intégrer le Leasing Opérationnel dans son champ d'application à l'instar de ce qui est pratiqué dans plusieurs pays.

A ce jour, ce projet est en cours d'étude par le ministère des Finances et la Banque Centrale de Tunisie.

Hormis ce qui est mentionné dans la présente actualisation du document de référence, Tunisie Leasing et Factoring estime qu'elle ne dispose pas d'autres informations susceptibles d'être portées à la connaissance du public.

# Chapitre 1 : Responsable de l'actualisation du document de référence et responsables du contrôle des comptes

## 1.1. Responsable de l'actualisation du document de référence

Le Directeur Général de TLF ✓  
Hichem ZGHAL

TUNISIE  
LEASING ET FACTORING  
Centre Urbain Nord - 1082 - Tunis  
Tél : 70 726 450 Fax : 70 728 405

## 1.2. Attestation du responsable de l'actualisation du document de référence

« À notre connaissance, les données de la présente actualisation du document de référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

Le Directeur Général de TLF ✓  
Hichem ZGHAL

TUNISIE  
LEASING ET FACTORING  
Centre Urbain Nord - 1082 - Tunis  
Tél : 70 726 450 Fax : 70 728 405

## 1.3. Responsables du contrôle des comptes

### ➤ Etats financiers intermédiaires de Tunisie Leasing et Factoring arrêtés au 30/06/2024

- **FINOR**, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par M. Mustapha MEDHIOUB.  
Adresse : Immeuble International City Center, Tour des bureaux, Centre Urbain Nord - 1082 - Tunis.  
Tél : 70 726 450 Fax : 70 728 405
- **ECC MAZARS**, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par M. Borhen CHEBBI.  
Adresse : Rue du Lac de Ghar El Melh, Immeuble Mazars, 1053 - Les Berges du Lac - Tunis.  
Tél : 71 963 380 Fax : 71 964 380



**Extrait de l'opinion sur les États Financiers intermédiaires de Tunisie Leasing et Factoring arrêtés au 30/06/2024**

Les états financiers intermédiaires de la société Tunisie Leasing et Factoring arrêtés au 30/06/2024 ont fait l'objet d'un examen limité effectué par le Cabinet FINOR représenté par M. Mustapha MEDHIOUB et le Cabinet ECC MAZARS, Société d'Expertise Comptable Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par M. Borhen CHEBBI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité.

Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

« Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société Tunisie Leasing & Factoring au 30 juin 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

**1.4. Attestation des commissaires aux comptes**

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans la présente actualisation du document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

**Les commissaires aux comptes**

**FINOR**

**Monsieur Mustapha MEDHIOUB**



**ECC MAZARS**

**Monsieur Borhen CHEBBI**



**1.5. Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'actualisation du document de référence**

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour nous assurer de la sincérité de la présente actualisation du document de référence. »

**MAC SA**

**Directeur Général**

**Monsieur Mourad BEN CHAABANE**



**1.6. Responsable de l'information**

**Monsieur Hassen MAALOUL**  
**Responsable Contrôle de Gestion et Contrôle Budgétaire**

Tel : 70 132 000

Fax : 71 236 625

E-mail : [hassen.maaloul@tlf.com.tn](mailto:hassen.maaloul@tlf.com.tn)



## Chapitre 2 : Renseignements de caractère général concernant l'émetteur et son capital

### 2.1. Répartition du capital social et des droits de vote au 28/02/2025

#### 2.1.1. Structure du capital au 28/02/2025

	Nombre d'actions	Montant total	Nombre d'actionnaires	% de capital
<b>Actionnaires tunisiens</b>	<b>10 782 791</b>	<b>53 913 955</b>	<b>582</b>	<b>99,84%</b>
<b><u>Personnes morales</u></b>	<b><u>10 161 446</u></b>	<b><u>50 807 230</u></b>	<b><u>44</u></b>	<b><u>94,09%</u></b>
Ayant 3% et plus	8 916 551	44 582 755	6	82,56%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	1 140 490	5 702 450	9	10,56%
Public ayant au maximum 0,5%	104 405	522 025	29	0,97%
<b><u>Personnes physiques</u></b>	<b><u>621 345</u></b>	<b><u>3 106 725</u></b>	<b><u>538</u></b>	<b><u>5,75%</u></b>
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	112 850	564 250	2	1,04%
Public ayant au maximum 0,5%	508 495	2 542 475	536	4,71%
<b>Actionnaires étrangers</b>	<b>14 857</b>	<b>74 285</b>	<b>7</b>	<b>0,14%</b>
<b><u>Personnes morales</u></b>	<b><u>6 002</u></b>	<b><u>30 010</u></b>	<b><u>2</u></b>	<b><u>0,06%</u></b>
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Public ayant au maximum 0,5%	6 002	30 010	2	0,06%
<b><u>Personnes physiques</u></b>	<b><u>8 855</u></b>	<b><u>44 275</u></b>	<b><u>5</u></b>	<b><u>0,08%</u></b>
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Public ayant au maximum 0,5%	8 855	44 275	5	0,08%
<b>Actions propres</b>	<b>2 352</b>	<b>11 760</b>	<b>1</b>	<b>0,02%</b>
<b>Total général</b>	<b><u>10 800 000</u></b>	<b><u>54 000 000</u></b>	<b><u>590</u></b>	<b><u>100,00%</u></b>

#### 2.1.2. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 28/02/2025

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
AMEN BANK	4 062 377	20 311 885	37,61%
COMAR	2 147 118	10 735 590	19,88%
HORCHANI FINANCE	938 719	4 693 595	8,69%
PARTNER INVESTMENT SA	914 961	4 574 805	8,47%
MENINX HOLDING	453 338	2 266 690	4,20%
AMLEK TUNISIE	400 038	2 000 190	3,70%
<b>TOTAL</b>	<b>8 916 551</b>	<b>44 582 755</b>	<b>82,56%</b>

#### 2.1.3. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 28/02/2025

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
AMEN BANK	4 062 377	20 311 885	37,61%
COMAR	2 147 118	10 735 590	19,88%
PARTNER INVESTMENT SA	914 961	4 574 805	8,47%
MENINX HOLDING	453 338	2 266 690	4,20%
Ahmed El KARM	-	-	-
Karim BEN YEDDER	-	-	-
Société PGI Holding	112 215	561 075	1,04%
Société PARENIN	-	-	-
Founders Capital Partners	56 712	283 560	0,53%
Amel BEN RAHAL	-	-	-
Molka SLIMANE	-	-	-
Ahmed HENTATI	400	2 000	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>7 747 121</b>	<b>38 735 605</b>	<b>71,73%</b>

### 2.1.4. Nombre d'actionnaires

Au 28/02/2025, le capital de Tunisie Leasing et Factoring est réparti entre 590 actionnaires dont :

- 47 actionnaires personnes morales ;
- 543 actionnaires personnes physiques.

### 2.2. Marché des titres de l'émetteur

Les titres de capital de TUNISIE LEASING ET FACTORING sont négociés sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Au 31/12/2024, il existe 14 emprunts obligataires (y compris subordonnés) en cours émis par Tunisie Leasing et Factoring « TLF » sont cotés sur le marché obligataire :

Emprunts obligataires	Montants en DT	Echéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 31/12/2024
« Tunisie Leasing 2017 - 2 »	30 000 000	08/02/2023	7,95%	5 ans	3 832 080
		08/02/2025	8,20%	7 ans avec deux années de grâce	
« Tunisie Leasing 2018 - 1 »	23 608 700	07/05/2023	7,95%	5 ans	2 481 000
		07/05/2025	8,20%	7 ans avec deux années de grâce	
		07/05/2023	TMM+2,30%	5 ans	
« TL 2018 Subordonné »	20 492 000	17/01/2024	10,60%	5 ans	4 780 000
		17/01/2026	11,00%	7 ans avec deux années de grâce	
		17/01/2024	TMM+2,7%	5 ans	
		17/01/2026	TMM+3%	7 ans avec deux années de grâce	
« TLF 2019 - 1 »	25 000 000	28/06/2024	11,40%	5 ans	4 070 000
		28/06/2026	11,70%	7 ans avec deux années de grâce	
		28/06/2024	TMM+2,7%	5 ans	
« TLF 2020 - 1 »	30 000 000	28/05/2025	11,60%	5 ans	6 000 000
« TLF 2020 - Subordonné »	20 000 000	29/01/2026	10,25%	5 ans	8 000 000
« TLF 2021 - 1 »	40 000 000	15/04/2026	9,70%	5 ans	16 000 000
« TLF 2021 - Subordonné »	20 000 000	28/10/2026	9,80%	5 ans	8 000 000
« TLF 2022 - 1 »	40 000 000	08/04/2027	9,60%	5 ans	24 000 000
		08/04/2027	TMM+2,75%	5 ans	
« TLF 2022 - 2 »	40 000 000	21/10/2027	10,00%	5 ans	24 000 000
		21/10/2027	TMM+2,75%	5 ans	
« TLF 2023 - 1 »	40 000 000	27/04/2028	10,55%	5 ans	32 000 000
« TLF 2023 - 2 »	40 000 000	08/01/2029	10,70%	5 ans	36 000 000
		08/01/2029	TMM+2,5%	5 ans	4 000 000
« TLF 2024 - 1 »	50 000 000	17/05/2029	10,60%	5 ans	44 000 000
		17/05/2029	TMM+2,5%	5 ans	6 000 000
« TLF 2024 - 2 »	50 000 000	17/09/2029	10,50%	5 ans	44 000 000
		17/09/2029	TMM+2,5%	5 ans	6 000 000
<b>TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>	<b>469 100 700</b>				<b>273 163 080</b>

### 2.3. Notation de la société

En date du 15/10/2024, Fitch Ratings a maintenu la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring, BBB - (tun), avec perspective stable. L'agence de notation a confirmé la note nationale à court terme à F3 (tun).

Ci-après le lien de la notation :

<https://www.fitchratings.com/entity/tunisie-leasing-et-factoring-80459768>

## DEFINITION DES NOTES NATIONALES

<b>NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)</b>	
<b>F1+(xxx)</b> <b>F1(xxx)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
<b>F2(xxx)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
<b>F3(xxx)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
<b>B(xxx)</b>	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
<b>C(xxx)</b>	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
<b>D(xxx)</b>	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.
<b>NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)</b>	
<b>AAA(xxx)</b>	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
<b>AA+(xxx)</b> <b>AA(xxx)</b> <b>AA-(xxx)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>A+(xxx)</b> <b>A(xxx)</b> <b>A-(xxx)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>BBB+(xxx)</b> <b>BBB(xxx)</b> <b>BBB-(xxx)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>BB+(xxx)</b> <b>BB(xxx)</b> <b>BB-(xxx)</b>	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
<b>B+(xxx)</b> <b>B(xxx)</b> <b>B-(xxx)</b>	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>CCC+(xxx)</b> <b>CCC(xxx)</b> <b>CCC-(xxx)</b> <b>CC(xxx)</b> <b>C(xxx)</b>	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
<b>DDD(xxx)</b> <b>DD(xxx)</b> <b>D(xxx)</b>	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

Aucune autre information nouvelle relative au présent chapitre n'est intervenue depuis la date d'enregistrement du document de référence « Tunisie Leasing et Factoring 2024 ».

## Chapitre 3 : Renseignements concernant l'activité de l'émetteur et son évolution

### 3.1. Evolution de l'activité Leasing au 30/06/2024

#### 3.1.1. Situation de « Tunisie Leasing et Factoring » par rapport au secteur du Leasing au 30/06/2024

	Secteur en mDT			TLF en mDT			Part de TLF (%)		
	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023*	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023*	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023*
<b>Approbations</b>	1 597 389	1 450 778	2 644 021	309 515	302 539	548 925	19,38%	20,85%	20,76%
<b>Mises en forces</b>	1 145 853	1 151 681	2 162 576	237 320	232 627	453 961	20,71%	20,20%	20,99%
<b>Encours financier</b>	3 944 969	3 726 519	3 785 038	799 400	745 327	766 170	20,26%	20,00%	20,24%

\* Source : TLF

#### 3.1.2. Evolution des approbations

Le montant des approbations s'élève au 30/06/2024 à 309 515 mDT contre 302 539 mDT au 30/06/2023, soit une hausse de 2,31%.

#### Répartition sectorielle des approbations

Répartition secteur	par	Au 30/06/2024		Au 30/06/2023		Au 31/12/2023		Variation S1 2023/2024
		Montant	En %	Montant	En %	Montant	En %	
Agriculture		13 523	4,37%	14 266	4,72%	26 901	4,90%	(5,21%)
BTP		31 131	10,06%	27 654	9,14%	58 082	10,58%	12,57%
Industrie		52 037	16,81%	48 327	15,97%	98 692	17,98%	7,68%
Tourisme		93 542	30,22%	92 863	30,69%	136 000	24,78%	0,73%
Commerce et services		119 282	38,54%	119 429	39,48%	229 251	41,76%	(0,12%)
<b>Approbations totales</b>		<b>309 515</b>	<b>100,00%</b>	<b>302 539</b>	<b>100,00%</b>	<b>548 925</b>	<b>100,00%</b>	<b>2,31%</b>

#### Répartition des approbations par type d'équipement

Répartition par type d'équipement	Au 30/06/2024		Au 30/06/2023		Au 31/12/2023		Variation S1 2023/2024
	Montant	En %	Montant	En %	Montant	En %	
<b>Mobiliers</b>							
Matériel de transport lourd	34 358	11,10%	26 885	8,89%	53 613	9,77%	27,80%
Matériel de transport léger	221 049	71,42%	212 380	70,20%	382 214	69,63%	4,08%
Matériel de BTP	19 136	6,18%	17 616	5,82%	39 190	7,14%	8,63%
Équipement informatique	468	0,15%	622	0,21%	1 573	0,29%	(24,76%)
Équipement industriel	12 310	3,98%	16 612	5,49%	27 456	5,00%	(25,90%)
Autres	20 129	6,50%	18 614	6,15%	30 435	5,54%	8,14%
<b>Total Mobiliers</b>	<b>307 450</b>	<b>99,33%</b>	<b>292 729</b>	<b>96,76%</b>	<b>534 481</b>	<b>97,37%</b>	<b>5,03%</b>
<b>Immobiliers</b>							
Immeubles industriels ou commerciaux	1 658	0,54%	6 402	2,12%	10 726	1,95%	(74,10%)
Immeubles de bureaux	406	0,13%	3 408	1,13%	3 717	0,68%	(88,09%)
<b>Total Immobiliers</b>	<b>2 064</b>	<b>0,67%</b>	<b>9 810</b>	<b>3,24%</b>	<b>14 443</b>	<b>2,63%</b>	<b>(78,96%)</b>
<b>Total</b>	<b>309 514</b>	<b>100,00%</b>	<b>302 539</b>	<b>100,00%</b>	<b>548 925</b>	<b>100,00%</b>	<b>2,31%</b>

### 3.1.3. Evolution des mises en force

Les Mises en Force sont passés de 232 627 mDT au 30/06/2023 à 237 320 mDT au 30/06/2024, soit une hausse de 2,02%.

#### Répartition sectorielle des mises en force

Répartition par secteur	En mDT						
	Au 30/06/2024		Au 30/06/2023		Au 31/12/2023		Variation S1 2023/2024
	Montant	En %	Montant	En %	Montant	En %	
Agriculture	11 099	4,68%	10 531	4,53%	21 007	4,63%	5,39%
BTP	23 045	9,71%	20 427	8,78%	43 235	9,52%	12,82%
Industrie	38 414	16,19%	36 143	15,54%	80 303	17,69%	6,28%
Tourisme	67 712	28,53%	71 385	30,69%	122 312	26,94%	(5,15%)
Commerce et services	97 050	40,89%	94 141	40,47%	187 104	41,22%	3,09%
<b>Mises en force totales</b>	<b>237 320</b>	<b>100,00%</b>	<b>232 627</b>	<b>100,00%</b>	<b>453 961</b>	<b>100,00%</b>	<b>2,02%</b>

#### Répartition des mises en force par type d'équipement

Répartition par type d'équipement	En mDT						
	Au 30/06/2024		Au 30/06/2023		Au 31/12/2023		Variation S1 2023/2024
	Montant	En %	Montant	En %	Montant	En %	
<b>Mobiliers</b>							
Matériel de transport lourd	31 484	13,27%	19 580	8,42%	38 742	8,53%	60,80%
Matériel de transport léger	174 538	73,55%	169 052	72,67%	322 912	71,13%	3,25%
Matériel de BTP	12 041	5,07%	12 857	5,53%	29 043	6,40%	(6,35%)
Équipement informatique	300	0,13%	765	0,33%	1 550	0,34%	(60,78%)
Équipement industriel	5 469	2,30%	8 689	3,74%	20 674	4,55%	(37,06%)
Autres	10 306	4,34%	15 468	6,65%	27 106	5,97%	(33,37%)
<b>Total Mobiliers</b>	<b>234 138</b>	<b>98,66%</b>	<b>226 411</b>	<b>97,33%</b>	<b>440 027</b>	<b>96,93%</b>	<b>3,41%</b>
<b>Immobiliers</b>							
Immeubles industriels ou commerciaux	3 081	1,30%	3 442	1,48%	10 616	2,34%	(10,49%)
Immeubles de bureaux	100	0,04%	2 774	1,19%	3 318	0,73%	(96,40%)
<b>Total Immobiliers</b>	<b>3 181</b>	<b>1,34%</b>	<b>6 216</b>	<b>2,67%</b>	<b>13 934</b>	<b>3,07%</b>	<b>(48,83%)</b>
<b>Total</b>	<b>237 320</b>	<b>100,00%</b>	<b>232 627</b>	<b>100,00%</b>	<b>453 961</b>	<b>100,00%</b>	<b>2,02%</b>

### 3.1.4. Évolution des encours financiers

Les encours sont passés de 745 327 mDT au 30/06/2023 à 799 400 mDT au 30/06/2024, soit une hausse de 7,26%.

#### Répartition sectorielle des encours financiers

Répartition par secteur	En mDT						Variation S1 2023/2024
	Au 30/06/2024		Au 30/06/2023		Au 31/12/2023		
	Montant	En %	Montant	En %	Montant	En %	
Agriculture	36 924	4,62%	36 672	4,92%	37 325	4,87%	0,69%
BTP	71 215	8,91%	61 079	8,19%	67 076	8,75%	16,59%
Industrie	167 869	21,00%	167 013	22,41%	168 116	21,94%	0,51%
Tourisme	161 201	20,17%	125 075	16,78%	135 512	17,69%	28,88%
Commerce et services	362 193	45,31%	355 489	47,70%	358 140	46,74%	1,89%
<b>Encours total</b>	<b>799 400</b>	<b>100,00%</b>	<b>745 327</b>	<b>100,00%</b>	<b>766 170</b>	<b>100,00%</b>	<b>7,26%</b>

#### Répartition des encours financiers par type d'équipement

Répartition par type d'équipement	En mDT						Variation S1 2023/2024
	Au 30/06/2024		Au 30/06/2023		Au 31/12/2023		
	Montant	En %	Montant	Montant	En %	Montant	
<b>Mobiliers</b>							
Matériel de transport lourd	93 507	11,70%	81 686	10,96%	83 593	10,91%	14,47%
Matériel de transport léger	520 450	65,11%	465 817	62,50%	488 471	63,75%	11,73%
Matériel de BTP	49 948	6,25%	49 949	6,70%	51 978	6,78%	0,00%
Équipement informatique	2 764	0,35%	3 320	0,45%	3 277	0,43%	(16,75%)
Équipement industriel	49 787	6,23%	53 423	7,17%	52 307	6,83%	(6,81%)
Autres	47 827	5,98%	52 173	7,00%	48 646	6,35%	(8,33%)
<b>Total Mobiliers</b>	<b>764 283</b>	<b>95,61%</b>	<b>706 368</b>	<b>94,77%</b>	<b>728 272</b>	<b>95,05%</b>	<b>8,20%</b>
<b>Immobiliers</b>							
Immeubles industriels ou commerciaux	17 685	2,21%	23 318	3,13%	23 533	3,07%	(24,16%)
Immeubles de bureaux	17 432	2,18%	15 641	2,10%	14 365	1,87%	11,45%
<b>Total Immobiliers</b>	<b>35 117</b>	<b>4,39%</b>	<b>38 959</b>	<b>5,23%</b>	<b>37 898</b>	<b>4,95%</b>	<b>(9,86%)</b>
<b>Total</b>	<b>799 400</b>	<b>100,00%</b>	<b>745 327</b>	<b>100,00%</b>	<b>766 170</b>	<b>100,00%</b>	<b>7,26%</b>

### 3.1.5. Évolution des engagements de la société sur la clientèle entre juin 2023 et juin 2024

Les engagements nets ont augmenté de 7,85% passant de 772 524 mDT au 30/06/2023 à 833 161 mDT au 30/06/2024.

	En DT		
	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
<b>Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)</b>	<b>837 698 202</b>	<b>768 744 723</b>	<b>784 778 321</b>
<b>Créances classées (1)</b>	<b>82 007 076</b>	<b>91 401 983</b>	<b>83 928 724</b>
Classe 2	2 607 861	4 352 669	4 016 599
Classe 3	23 415	4 402 352	29 554
Classe 4	79 375 800	82 646 962	79 882 571
<b>Total Engagements (Bilan et Hors Bilan) (2)</b>	<b>919 705 278</b>	<b>860 146 706</b>	<b>868 707 045</b>
<b>Total brut de créances (Bilan) (3)</b>	<b>858 788 434</b>	<b>810 401 794</b>	<b>827 441 838</b>
<b>Provisions et Agios réservés sur créances classées (4)</b>	<b>71 315 968</b>	<b>75 522 378</b>	<b>74 767 897</b>
Provisions affectées	60 334 206	63 295 735	62 849 067
Produits réservés	10 981 762	12 226 643	11 918 830
<b>Provisions et Agios réservés sur créances courantes (5)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Avances et acomptes reçus (6)</b>	<b>15 227 927</b>	<b>12 100 776</b>	<b>12 580 059</b>
<b>Engagements nets (2) - (4) - (5) - (6)</b>	<b>833 161 383</b>	<b>772 523 552</b>	<b>781 359 089</b>
<b>Ratio des créances classées (1)/(2)</b>	<b>8,92%</b>	<b>10,63%</b>	<b>9,66%</b>
<b>Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées) (4)/(1)</b>	<b>86,96%</b>	<b>82,63%</b>	<b>89,08%</b>

### 3.2. Evolution de l'activité Factoring au 30/06/2024

#### 3.2.1. Les factures achetées

Il s'agit de la transmission des créances professionnelles et commerciales de l'adhérent au factor : opération d'achat de créances par le factor.

Le volume total des factures achetées a diminué de 15,97% entre le 30/06/2023 et le 30/06/2024, passant de 272 237 mDT à 228 774 mDT.

#### Répartition des factures achetées en local/international

	30/06/2024		30/06/2023		31/12/2023		En mDT
	Volume	Part (%)	Volume	Part (%)	Volume	Part (%)	Variation S1 2023/2024
<b>Acheteurs locaux (avec et sans recours)</b>	<b>215 626</b>	<b>94,25%</b>	<b>245 322</b>	<b>90,11%</b>	<b>486 470</b>	<b>91,02%</b>	<b>(12,11%)</b>
Avec recours	215 626	94,25%	245 322	90,11%	486 470	91,02%	(12,11%)
Sans recours	-	-	-	-	-	-	
<b>Acheteurs internationaux</b>	<b>13 148</b>	<b>5,75%</b>	<b>26 915</b>	<b>9,89%</b>	<b>47 967</b>	<b>8,98%</b>	<b>(51,15%)</b>
Export	6 406	2,80%	8 291	3,05%	15 245	2,85%	(22,73%)
Import	6 742	2,95%	18 624	6,84%	32 722	6,12%	(63,80%)
<b>Chiffre d'affaires acheté</b>	<b>228 774</b>	<b>100,00%</b>	<b>272 237</b>	<b>100,00%</b>	<b>534 437</b>	<b>100,00%</b>	<b>(15,97%)</b>

#### Répartition sectorielle du volume des factures achetées (Local/Export/Import)

	30/06/2024		30/06/2023		31/12/2023		En mDT
	Volume	Part (%)	Volume	Part (%)	Volume	Part (%)	Variation S1 2023/2024
<b>Acheteurs locaux (avec et sans recours)</b>	<b>215 626</b>	<b>94,25%</b>	<b>245 322</b>	<b>90,11%</b>	<b>486 470</b>	<b>91,02%</b>	<b>(12,10%)</b>
Agroalimentaire	1 308	0,57%	11 150	4,10%	34 899	6,53%	(88,27%)
Commerce et services	144 444	63,14%	176 018	64,66%	327 442	61,27%	(17,94%)
Industrie	69 874	30,54%	58 154	21,36%	124 129	23,23%	20,15%
<b>Acheteurs internationaux</b>	<b>13 148</b>	<b>5,75%</b>	<b>26 915</b>	<b>9,89%</b>	<b>47 967</b>	<b>8,98%</b>	<b>(51,15%)</b>
<b>Export/Import</b>	<b>13 148</b>	<b>5,75%</b>	<b>26 915</b>	<b>9,89%</b>	<b>47 967</b>	<b>8,98%</b>	<b>(51,15%)</b>
Agroalimentaire	0	0,00%	0	0,00%	-	-	
Commerce	2 538	1,11%	6 977	2,56%	12 533	2,25%	(63,62%)
Industrie	10 610	4,64%	19 938	7,32%	35 434	0,61%	(46,79%)
Services	0	0,00%	0	0,00%	-	-	
<b>Total</b>	<b>228 774</b>	<b>100,00%</b>	<b>272 237</b>	<b>100,00%</b>	<b>534 437</b>	<b>100,00%</b>	<b>(15,97%)</b>

Source : TLF, Pôle Factoring

### 3.2.2. Le volume des factures financées

Il s'agit de la somme des factures achetées pour lesquelles les adhérents ont sollicité un financement.

Le volume des factures financées a diminué de 12,71% entre le premier semestre de 2024 et celui de 2023, passant de 204 824 mDT au 30/06/2023 à 178 787 mDT au 30/06/2024.

	En mDT			
	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation S1 2023/2024
<b>Volume des factures financées</b>	178 787	204 824	410 056	(12,71%)

Source : TLF, Pôle Factoring

### 3.2.3. L'encours de financement

L'encours de financement se définit comme étant le montant net en cours, à un moment donné, des « crédits » accordés à un adhérent sur des tirés.

Il s'agit de l'encours des factures financées, déduction faite des fonds de garantie et des garanties financières.

L'encours de financement a diminué de 9,49% entre le premier semestre de 2024 et celui de 2023, passant de 141 182 mDT au 30/06/2023 à 127 780 mDT au 30/06/2024.

	En mDT			
	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation S1 2023/2024
<b>Encours de financement</b>	127 780	141 182	135 326	(9,49%)

Source : TLF, Pôle Factoring

### 3.2.4. Évolution des engagements sur la clientèle de l'activité Factoring

Les engagements nets de l'activité d'affacturage ont régressé de 15,40% passant de 156 030 mDT au 30/06/2023 à 132 004 mDT au 30/06/2024.

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
<b>Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)</b>	<b>129 915 641</b>	<b>156 005 631</b>	<b>146 886 801</b>
<b>Créances classées (1)</b>	<b>5 272 640</b>	<b>3 222 909</b>	<b>2 892 053</b>
Classe 2	2 261 397	26 423	169 839
Classe 3	253 758	0	0
Classe 4	2 757 485	3 196 486	2 722 214
<b>Total Engagements (Bilan et Hors Bilan) (2)</b>	<b>135 188 281</b>	<b>159 228 540</b>	<b>149 778 850</b>
<b>Total brut de créances (Bilan) (3)</b>	<b>127 780 280</b>	<b>141 182 524</b>	<b>135 326 444</b>
<b>Provisions et Agios réservés sur créances classées (4)</b>	<b>3 184 077</b>	<b>3 198 497</b>	<b>2 734 801</b>
Provisions affectées	3 184 077	3 198 497	2 734 801
Produits réservés	0	0	0
<b>Provisions et Agios réservés sur créances courantes (5)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Avances et acomptes reçus (6)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Engagements nets (2) - (4) - (5) - (6)</b>	<b>132 004 204</b>	<b>156 030 043</b>	<b>147 044 049</b>
<b>Ratio des créances classées (1)/(2)</b>	<b>3,90%</b>	<b>2,02%</b>	<b>1,93%</b>
<b>Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées) (4)/(1)</b>	<b>60,39%</b>	<b>99,24%</b>	<b>94,56%</b>

### 3.3. Indicateurs d'activité du Leasing au 31/12/2024

En mDT

INDICATEURS	Quatrième trimestre			Cumul		
	31/12/2024(**)	31/12/2023(*)	Variation	31/12/2024(**)	31/12/2023(*)	Variation
<b>Approbations Mobilier</b>	<b>143 642</b>	<b>134 981</b>	<b>6,42%</b>	<b>582 772</b>	<b>534 481</b>	<b>9,03%</b>
Agriculture	8 546	6 690	27,74%	29 055	26 901	8,01%
Industrie	30 640	32 146	(4,69%)	108 132	92 882	16,42%
Bâtiments & Travaux publics	21 234	14 152	50,04%	71 073	55 986	26,95%
Tourisme (2)	24 067	20 567	17,02%	142 423	134 922	5,56%
Services & Commerce	59 156	61 426	(3,70%)	232 089	223 791	3,71%
<b>Approbations Immobilier</b>	<b>924</b>	<b>1 695</b>	<b>(45,49%)</b>	<b>3 424</b>	<b>14 443</b>	<b>(76,30%)</b>
Agriculture	0	0	0,00%	0	0	-
Industrie	0	0	0,00%	930	5 810	(83,99%)
Bâtiments & Travaux publics	0	0	0,00%	224	2 096	(89,31%)
Tourisme (2)	0	1 078	(100,00%)	0	1 078	(100,00%)
Services & Commerce	924	617	49,76%	2 269	5 460	(58,43%)
<b>MONTANT TOTAL DES APPROBATIONS</b>	<b>144 566</b>	<b>136 676</b>	<b>5,77%</b>	<b>586 195</b>	<b>548 925</b>	<b>6,79%</b>
<b>Mises en force Mobilier</b>	<b>133 485</b>	<b>114 686</b>	<b>16,39%</b>	<b>473 684</b>	<b>440 027</b>	<b>7,65%</b>
Agriculture	6 004	4 658	28,89%	21 994	21 007	4,70%
Industrie	28 246	23 889	18,24%	83 264	74 333	12,01%
Bâtiments & Travaux publics	17 700	12 618	40,28%	53 457	41 139	29,94%
Tourisme (2)	26 939	22 776	18,28%	121 972	121 234	0,61%
Services & Commerce	54 595	50 746	7,59%	192 998	182 314	5,86%
<b>Mises en force Immobilier</b>	<b>1 546</b>	<b>3 136</b>	<b>(50,70%)</b>	<b>6 193</b>	<b>13 934</b>	<b>(55,56%)</b>
Agriculture	0	0	0	0	0	-
Industrie	0	899	(100,00%)	3 595	5 970	(39,77%)
Bâtiments & Travaux publics	0	0	0,00%	0	2 096	(100,00%)
Tourisme (2)	0	1 078	(100,00%)	0	1 078	(100,00%)
Services & Commerce	1 546	1 159	33,39%	2 597	4 790	(45,78%)
<b>MONTANT TOTAL DES MISES EN FORCE</b>	<b>135 031</b>	<b>117 823</b>	<b>14,61%</b>	<b>479 877</b>	<b>453 961</b>	<b>5,71%</b>
Encours Financiers du Leasing				830 976	766 170	8,46%
Encours de Financement du Factoring				90 263	135 326	(33,30%)
Total des Engagements Courants Leasing (a)				847 886	784 778	8,04%
Total des Engagements Courants Factoring (e)				95 715	146 887	(34,84%)
Total des Engagements Classés Leasing (b)				80 143	83 929	(4,51%)
Total des Engagements Classés Factoring (f)				3 911	2 892	35,22%
Total des Engagements Leasing (c)=(a)+(b)				928 028	868 707	6,83%
Total des Engagements Factoring (g)=(e)+(f)				99 625	149 779	(33,49%)
Ratio des Engagements Classés Leasing (d)=(b)/(c)				8,64%	9,66%	
Ratio des Engagements Classés Factoring (h)=(f)/(g)				3,93%	1,93%	
Ressources d'Emprunts				644 502	592 553	8,77%
Capitaux Propres (***)				191 877	179 475	6,91%
Revenus Bruts de Leasing (1)	132 008	120 762	9,31%	499 377	466 485	7,05%
Revenus du Leasing et du Factoring	32 846	33 593	-2,22%	130 419	126 748	2,90%
Produit Net	17 389	19 251	-9,67%	74 405	75 271	(1,15%)
Total des Charges d'Exploitation	8 151	7 795	4,57%	34 009	31 623	7,55%
Trésorerie Nette				20 254	9 117	122,16%

(\*) Chiffres Définitifs Audités & Actualisés

(\*\*) Chiffres non Audités

(\*\*\*) Total des Capitaux Propres sans tenir compte du résultat de la période

(2) Ce secteur représente principalement l'activité de location de voitures

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force : Contrats dont la facturation des loyers a démarré

Encours financiers leasing : Encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période

Encours de financement factoring : Encours financiers des contrats de factoring à la fin de la période  
Total engagements leasing : Encours financiers leasing + Impayés

Total engagements factoring : Encours de financement factoring + engagement de financement donnés + engagement sous forme de B.O

Revenus du leasing et du factoring : Intérêts sur créances du leasing + revenus du factoring + autres produits d'exploitation

Produit net : Revenus de leasing + revenus du factoring + produits des placements - charges financières - commissions encourues

(1) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour les besoins de cette communication.

#### Faits Saillants du Quatrième Trimestre 2024

- Une augmentation de 14,61% des mises en forces.
- La masse des créances classés du leasing a baissé de 4,5% pour atteindre 8,6% à fin 2024 contre 9,7% en 2023.

### 3.4. Indicateurs d'activité du Factoring au 31/12/2024

INDICATEURS	31/12/2024	31/12/2023	Variation
<b>Volume des factures achetées</b>	<b>401 387</b>	<b>534 437</b>	<b>(24,90%)</b>
<b>Sous total des achats locaux</b>	<b>382 523</b>	<b>486 470</b>	<b>(21,37%)</b>
Agriculture	2 071	34 899	(94,07%)
Industrie	122 451	113 550	7,84%
Services & Commerce	258 001	338 021	(23,67%)
<b>Sous total des achats internationaux</b>	<b>18 864</b>	<b>47 967</b>	<b>(60,67%)</b>
Agriculture	0	0	0,00%
Industrie	12 594	35 434	(64,46%)
Services & Commerce	6 270	12 533	(49,97%)
<b>Volume des factures financées</b>	<b>316 304</b>	<b>410 056</b>	<b>(22,86%)</b>
<b>Total des Engagements Courants (a)</b>	<b>95 715</b>	<b>146 887</b>	<b>(34,84%)</b>
<b>Total des Engagements Classés (b)</b>	<b>3 911</b>	<b>2 892</b>	<b>35,24%</b>
<b>Total des Engagements (c)=(a)+(b)</b>	<b>99 625</b>	<b>149 779</b>	<b>(33,49%)</b>
<b>Ratio des Engagements Classés (d)=(b)/(c)</b>	<b>3,93%</b>	<b>1,93%</b>	<b>-</b>
<b>Revenus du factoring</b>	<b>22 399</b>	<b>24 585</b>	<b>(8,89%)</b>
Commissions de factoring	5 516	6 059	(8,95%)
Commissions de financement	16 658	18 229	(8,61%)
Autre commission de factoring	225	298	(24,58%)
<b>Commissions encourus sur factoring</b>	<b>36,8</b>	<b>34</b>	<b>8,24%</b>
<b>Produits Nets d'Affacturage</b>	<b>22 362</b>	<b>24 551</b>	<b>(8,91%)</b>

Source : TLF, Pôle Factoring

### 3.5. Dépendance de l'émetteur au 30/06/2024

La dépendance de Tunisie Leasing et Factoring s'apprécie principalement par le degré de respect des règles prudentielles prévues par la circulaire de la BCT n°2018-06 du 05/06/2018.

Article 50 :

- **Risques encourus supérieurs à 5% des fonds propres nets**

Aux termes de l'article 50 tiret 1 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 5 juin 2018, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets de l'établissement assujetti, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets.

Libellé	Montant (KDT)
Fonds propres nets	<b>163 133</b>
Total risques encourus > 5%	<b>25 074</b>
Rapport dégagé	<b>15,37%</b>

**Le total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets s'élèvent à 25 074 KDT, représentant 15,37% des fonds propres nets et donc n'excède pas la limite de 3 fois desdits fonds propres au 30 juin 2024.**

Le tableau ci-après présente la liste des relations ayant un risque encouru > 5% des fonds propres nets au 30 juin 2024 :

Nom client	Risques encourus	% FPN
Tunisie Location Longue Durée	14 781	9,06%
SOCIETE CHAABENE & CIE	10 292	6,31%
<b>Total</b>	<b>25 074</b>	<b>15,37%</b>

- **Risques encourus supérieurs à 15% des fonds propres nets**

Aux termes de l'article 50 tiret 2 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 5 juin 2018, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder 1,5 fois les fonds propres nets de l'établissement assujetti, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

→ **Limite : 1,5 fois les Fonds Propres Nets = 244 699 KDT.**

**A ce titre, il n'a pas été identifié d'engagements en dépassement de ce ratio au 30 juin 2024.**

**L'article 50 est respecté.**

Article 51 :

- **Risques encourus sur un même bénéficiaire**

Aux termes de l'article 51 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2018-06 du 5 juin 2018, les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de l'établissement assujetti.

→ **Limite : 25% des Fonds Propres Nets = 40 783 KDT.**

**À ce titre, il n'a pas été identifié d'engagements en dépassement de ce ratio au 30 juin 2024.**

**L'article 51 est respecté.**

Article 52 :

- **Risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement au sens de l'article 43 de la loi 2016-48**

Aux termes de l'article 52 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 5 juin 2018, le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement assujetti au sens de l'article 43 de la loi n°2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers, ne doit pas excéder 25% des fonds propres nets de l'établissement assujetti.

Sur la base des informations communiquées par la société, le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article précité s'élève, au 30 juin 2024, à **38 545 KDT** représentant ainsi **23,63%** des fonds propres nets de la société.

**A ce titre, il n'a pas été identifié d'engagements en dépassement de ce ratio au 30 juin 2024.**

**L'article 52 est respecté.**

Article 9 :

- **Couverture des risques encourus pondérés par les fonds propres nets**

Conformément à l'article 9 de la circulaire BCT n° 2018-06 du 5 juin 2018, les fonds propres nets de la société doivent représenter à fin 2023 au moins 10% du total des risques encourus pondérés. De même, les fonds propres nets de base doivent représenter à fin juin 2024 au moins 7% des risques encourus pondérés.

Le montant des fonds propres nets de la société s'élève au 30 juin 2024 à **163 133 KDT** et le montant des fonds propres nets de base s'élève à **126 094 KDT** à la même date.

Le montant des risques encourus pondérés, tel qu'il ressort de l'application des articles 10 et 11 de la circulaire BCT n° 2018-06 du 05 juin 2018, s'élève à **1 124 960 KDT**.

Ainsi, les fonds propres nets de la société représentent au 30 juin 2024 **14,50%** des risques encourus pondérés contre **17,47%** au 30 juin 2023 et le ratio de couverture des risques par les fonds propres nets de base s'élève à la même date à **11,21%** contre **12,80%** en 2023.

**L'article 9 est respecté.**

## Chapitre 4- Patrimoine, Situation financière, Résultat

### 4.1. Patrimoine de la société au 30/06/2024

#### 4.1.1. Créances sur la clientèle, opération de leasing

Voir la note aux états financiers arrêtés au 30/06/2024, « Note 4 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing » figurant au niveau de la page 40 de la présente actualisation du document de référence.

#### 4.1.2. Acheteurs factorés

Voir la note aux états financiers arrêtés au 30/06/2024, « Note 5 : Acheteurs factorés » figurant au niveau de la page 45 de la présente actualisation du document de référence.

#### 4.1.3. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Voir la note aux états financiers arrêtés au 30/06/2024, « Note 8 : Valeurs immobilisées » figurant au niveau de la page 51 de la présente actualisation du document de référence.

#### 4.1.4. Les immobilisations financières (hors titres de placement)

Voir la note aux états financiers arrêtés au 30/06/2024, « Note 7 : Portefeuille d'investissement » figurant au niveau de la page 47 de la présente actualisation du document de référence.

### 4.2. Principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 30/06/2024

#### 4.2.1. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles postérieures au 30/06/2024

	En DT	
	Acquisitions	Cessions
M.M.B.	2 723	
ML TRANSPORT	586 224	248 508
ML INFO	53 716	
A.A.I.	126 170	
CONSTRUCTIONS		
TOTAL	768 833	248 508

#### 4.2.2. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles postérieures au 30/06/2024

	En DT	
	Acquisitions	Cessions
LOGICIELS INFORMATIQUES	81 149	0

#### 4.2.3. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations financières postérieures au 30/06/2024

Aucune acquisition ou cession d'immobilisations financières postérieures au 30/06/2024 n'a été réalisée depuis le 30/06/2024 jusqu'à la date de l'enregistrement de la présente actualisation.

#### 4.3. Etats financiers individuels comparés arrêtés au 30/06/2024

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers arrêtés au 30/06/2024, ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises en ce qui concerne les notes aux états financiers qui ne comportent pas toutes les notes obligatoires, notamment:

- Une note portant déclaration que les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires par rapport aux plus récents états financiers annuels ou, si les principes et les méthodes ont été modifiés, une description de la nature et des effets de modifications effectuées et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 09 de la NC 19 relative aux états financiers intermédiaires.
- Une note portant sur la nature et le montant des éléments inhabituels de par leur nature, taille ou incidence, affectant les actifs, les passifs, les capitaux propres, le résultat net ou les flux de trésorerie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 09 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires.
- Une note sur l'effet des changements, le cas échéant, dans la structure de la société pendant la période intermédiaire, y compris les regroupements, et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires.
- Une note sur le revenu sectoriel et le résultat sectoriel, notamment le secteur de leasing et le secteur d'affacturage et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 09 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires.

**La société s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour l'établissement des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2025 et suivants.**

#### 4.3.1. Bilan individuel arrêté au 30/06/2024

En DT

	<u>Notes</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
<b>ACTIFS</b>				
Caisse et avoirs auprès des banques	3	26 939 448	12 429 320	9 957 038
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	4	769 539 822	717 540 731	735 156 717
Acheteurs factorés	5	160 914 225	192 758 041	183 040 241
Portefeuille titre commercial	6	204 021	381 347	32 685 000
Portefeuille d'investissements	7	96 230 832	64 213 800	64 627 384
Valeurs Immobilisées	8	9 513 288	9 631 836	9 528 921
Autres actifs	9	13 547 469	13 016 048	7 716 642
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>1 076 889 105</b>	<b>1 009 971 123</b>	<b>1 042 711 943</b>
<b>PASSIFS</b>				
Concours bancaires	10	4 528 526	543 928	840 474
Emprunts et dettes rattachées	11	661 022 581	588 120 018	611 661 216
Dettes envers la clientèle	12	24 314 443	20 450 244	21 325 356
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	5	37 415 951	55 799 309	51 546 526
Fournisseurs et comptes rattachés	13	105 994 270	115 103 641	110 803 309
Autres passifs	14	38 050 083	38 038 948	42 745 749
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>871 325 854</b>	<b>818 056 088</b>	<b>838 922 630</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social		54 000 000	54 000 000	54 000 000
Réserves		43 120 766	42 977 679	42 960 215
Résultats reportés		94 771 081	82 514 289	82 514 289
Résultat de la période		13 671 404	12 423 067	24 314 809
<b>Total des capitaux propres</b>	15	<b>205 563 251</b>	<b>191 915 035</b>	<b>203 789 313</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b>1 076 889 105</b>	<b>1 009 971 123</b>	<b>1 042 711 943</b>

#### 4.3.2. Etat des engagements hors bilan arrêté au 30/06/2024

En DT

	<u>Notes</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		<b>159 154 456</b>	<b>196 037 870</b>	<b>177 961 001</b>
Engagements de financement en faveur de la clientèle (contrats signés non encore mis en force)	4	60 916 845	49 725 475	41 265 207
Engagements donnés en faveur des banques		79 200 000	89 680 000	82 740 000
Engagements sur autres titres	44	10 819 110	37 665 788	37 807 099
Engagements donnés sur l'activité du Factoring		8 218 501	18 966 607	16 148 695
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>		<b>289 163 414</b>	<b>286 821 937</b>	<b>294 811 361</b>
Garanties reçues (Hypothèques sur les contrats actifs)		7 610 093	8 417 632	10 719 754
Intérêt à échoir sur contrats actifs	4	151 725 664	134 161 853	149 043 283
Garanties et engagements de financement reçus des banques		9 318 044	8 473 869	9 318 044
Autres garanties reçues		285 609	297 315	607 154
Garanties reçues des adhérents		120 224 004	135 471 268	125 123 126
<b>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>		<b>124 000 000</b>	<b>97 567 000</b>	<b>172 033 333</b>
Emprunts obtenus non encore encaissés		124 000 000	97 567 000	172 033 333

### 4.3.3. Etat de résultat arrêté au 30/06/2024

En DT

	<u>Notes</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	51 369 884	48 147 596	99 624 260
Revenu du factoring	17	12 021 681	12 089 305	24 585 090
Intérêts et charges assimilées	19	(30 483 750)	(28 281 020)	(57 963 165)
Commissions encourues	20	(20 718)	(17 474)	(34 160)
Produits des placements	21	6 524 946	5 698 691	6 520 853
Autres Produits d'exploitation	18	1 290 042	1 396 229	2 538 475
<b>Produits nets</b>		<b>40 702 085</b>	<b>39 033 327</b>	<b>75 271 353</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Charges de personnel	22	(12 435 164)	(11 220 674)	(21 857 861)
Autres charges d'exploitation	23	(5 052 178)	(4 122 279)	(8 128 476)
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	25	(717 736)	(875 143)	(1 636 535)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(18 205 078)</b>	<b>(16 218 096)</b>	<b>(31 622 872)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>		<b>22 497 007</b>	<b>22 815 231</b>	<b>43 648 481</b>
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	24	(133 261)	1 799 150	460 369
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	26	(592 970)	(552 183)	(775 311)
Dotations aux provisions pour risques divers	27	13 078	(3 198 736)	(3 882 486)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>21 783 854</b>	<b>20 863 462</b>	<b>39 451 053</b>
Autres gains ordinaires	28	229 206	182 968	462 903
Autres pertes ordinaires	29	-	(481)	(20 221)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>22 013 060</b>	<b>21 045 949</b>	<b>39 893 735</b>
Impôt sur les bénéfices	30	(6 789 720)	(7 738 484)	(12 680 521)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<b>15 223 340</b>	<b>13 307 465</b>	<b>27 213 214</b>
Eléments extraordinaires	30	(1 551 936)	(884 398)	(2 898 405)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>13 671 404</b>	<b>12 423 067</b>	<b>24 314 809</b>
<b>Résultat par action</b>		<b>1,266</b>	<b>1,150</b>	<b>2,251</b>

#### 4.3.4. Etat de flux de trésorerie arrêté au 30/06/2024

En DT

	<u>Notes</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>				
Encaissements reçus des clients	31	299 290 108	281 755 708	575 612 889
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	(279 560 155)	(234 746 176)	(492 231 654)
Encaissements reçus des acheteurs factorés	31S	198 604 108	199 170 804	424 127 496
Financement des adhérents	31S	(178 787 066)	(204 824 456)	(410 055 815)
Encaissements provenant des crédits à court terme	11	35 000 000	52 230 507	101 223 892
Remboursements des crédits à court terme	11	(39 324 658)	(44 368 676)	(99 159 010)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	33	(15 869 793)	(15 960 576)	(29 722 921)
Intérêts payés	34	(34 395 531)	(35 167 228)	(60 080 037)
Impôts et taxes payés	35	(20 372 904)	(11 183 238)	(21 192 238)
Autres flux de trésorerie	36	36 505 084	65 217 274	37 490 199
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</b>		<b>1 089 193</b>	<b>52 123 943</b>	<b>26 012 801</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	(724 214)	(795 207)	(1 530 004)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	24 486	193 054	334 179
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	39	(33 192 207)	(6 100 000)	(6 724 625)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	40	466 462	666 700	667 950
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</b>		<b>(33 425 473)</b>	<b>(6 035 453)</b>	<b>(7 252 500)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Dividendes et autres distributions	41	(11 877 298)	(9 180 000)	(9 180 000)
Encaissements provenant des emprunts	11	193 000 000	107 604 750	224 504 750
Remboursements d'emprunts	11	(134 792 064)	(143 797 319)	(232 637 958)
Flux liés au financement à court terme	11	(700 000)	4 200 000	700 000
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>		<b>45 630 638</b>	<b>(41 172 569)</b>	<b>(16 613 208)</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>13 294 358</b>	<b>4 915 921</b>	<b>2 147 093</b>
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	42	9 116 564	6 969 471	6 969 471
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>42</b>	<b>22 410 922</b>	<b>11 885 392</b>	<b>9 116 564</b>

#### **4.4. Notes aux états financiers arrêtés au 30/06/2024**

##### **NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

L'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004.

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006 a décidé de réduire le nominal de l'action de TLF de 10 Dinars à 5 Dinars. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est porté de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

La même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société :

- D'un montant de 7.500.000 dinars pour le porter à 27.500.000 dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action ; et
- D'une somme de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés ». Ladite somme serait affectée à la création et à la libération intégrale de 500.000 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.500.000 actions en cinq tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2007, le 1er janvier 2008, le 1er janvier 2009, le 1er janvier 2010 et le 1er janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrièmes et cinquièmes tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2012, a décidé la fusion par voie d'absorption de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » par la société « Tunisie leasing » avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Elle a approuvé les apports effectués par la société « SIMT » à titre de fusion et qui consistent en la totalité de son patrimoine actif et passif, à la société « Tunisie Leasing ».

La synthèse des apports, telle qu'elle ressort du traité de fusion, se présente comme suit :

• Eléments d'actifs apportés	8.106.059
• Passifs grevant les biens apportés	(2.785.084)

<u>Apport net</u>	DT	<u>5.320.975</u>
-------------------	----	------------------

L'établissement des parités d'échange dans le cadre de la fusion a été fixé à trois cent soixante-quatorze (374) actions de la société Tunisie Leasing pour cent (100) actions de la société « SIMT ». Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la « SIMT » (estimée à 129,780 DT) et la valeur par action de TL (estimée à 34,724DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que les quarante et un mille (41.000) actions composant le capital de la « SIMT » devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, cent cinquante-trois mille trois cent quarante (153.340) actions à créer par la société « TL ».

Par ailleurs, et du fait que la société « TL » est propriétaire de la totalité des actions formant le capital de la « SIMT », elle a renoncé à l'attribution de ses propres actions en rémunération des apports de cette dernière et par conséquent, l'opération de fusion n'a pas engendré une augmentation de capital et l'émission de nouvelles actions.

La différence entre la valeur nette des biens apportés (DT : 5.320.975) et le montant de la participation de Tunisie Leasing dans le capital de la SIMT (DT : 4.330.820), soit DT : 990.155 a été inscrite parmi les capitaux propres dans un compte intitulé « Boni de fusion ».

Tunisie Leasing a retenu la comptabilisation des apports de la SIMT à leurs justes valeurs conformément à ce qui a été indiqué dans le prospectus visé par le CMF en date du 19 janvier 2012.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 octobre 2012, a décidé de porter le capital social de 35.000.000 Dinars à 40.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 22 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 17 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 5.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves à prélever sur le compte "Résultats reportés".

Cette augmentation sera réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création et à la libération intégrale de 1.000.000 d'actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 8.000.000 d'actions, en trois tranches : 300 000 actions la première tranche, 300 000 actions la deuxième tranche et 400 000 actions la troisième tranche portant jouissance respectivement le 1<sup>er</sup> Janvier 2013, le 1<sup>er</sup> Janvier 2014, et le 1<sup>er</sup> Janvier 2015, à raison de :

- 3 actions nouvelles pour 80 anciennes pour la 1<sup>ère</sup> tranche.
- 3 actions nouvelles pour 83 anciennes pour la 2<sup>ème</sup> tranche.
- 2 actions nouvelles pour 43 anciennes pour la 3<sup>ème</sup> tranche

L'assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 2017, a décidé la fusion par voie d'absorption de la Société Tunisie Factoring par la société Tunisie leasing avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Elle a approuvé les apports effectués par la société Tunisie Factoring à titre de fusion et qui consistent en la totalité de son patrimoine actif et passif, à la société « Tunisie Leasing ».

La synthèse des apports, telle qu'elle ressort du traité de fusion, se présente comme suit :

- Eléments d'actifs apportés 135 221 418
- Passifs grevant les biens apportés (109 962 625)

Apport net      DT      25 258 793

L'établissement des parités d'échange dans le cadre de la fusion a été fixé à trente-deux (32) actions de la société Tunisie Leasing pour vingt-cinq (25) actions de la société Tunisie factoring. Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la société Tunisie Factoring (estimée à 25,259 DT) et la valeur par action de TL (estimée à 19,762DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que le million (1 000.000) actions composant le capital de la société Tunisie factoring devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, un million deux cent quatre-vingt mille (1.280.000) actions à créer par la société « TL ».

Par ailleurs, et du fait que la société « TL » est propriétaire de la totalité des actions formant le capital de la Tunisie Factoring, elle a renoncé à l'attribution de ses propres actions en rémunération des apports de cette dernière et par conséquent, l'opération de fusion n'a pas engendré une augmentation de capital et l'émission de nouvelles actions.

La différence entre la valeur nette des biens apportés (DT : 25.258.793) et le montant de la participation de Tunisie Leasing dans le capital de la Tunisie Factoring (DT : 11.087.997), soit DT : 14.170.796 DT a été inscrite parmi les capitaux propres dans un compte intitulé « Boni de fusion ».

Du moment que les normes comptables NCT 6 et NCT 38 interdisent la constatation d'un goodwill généré en interne, ce montant a été totalement résorbé à la même date de sa comptabilisation au niveau des immobilisations incorporelles.

En conséquence, après cette résorption, le boni de fusion constaté s'élève à hauteur de 9 880 796 DT.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 9 octobre 2018, a décidé de porter le capital social de 45.000.000 Dinars à 51.750.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.350.000 actions nouvelles, au prix de 15 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 10 Dinars par action.

De même elle a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 2.250.000 (deux millions deux cent cinquante mille) dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte "Résultats reportés".

Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.250.000 dinars à la création et à la libération intégrale de 450.000 (quatre cent cinquante mille) actions nouvelles de 5 (cinq) dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 10.350.000 (dix millions trois cent cinquante mille) actions, à raison d'une action nouvelle pour 23 actions anciennes avec jouissance le 1er Janvier 2019.

Au terme de cette augmentation, le capital social est porté à 54.000.000 (cinquante-quatre millions) dinars divisé en 10.800.000 (dix millions huit cent mille) actions de cinq (5) Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

## **NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES**

### **2-1 Base de préparation des états financiers**

Les états financiers de TLF, arrêtés au 30 Juin 2024 ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus en matière de continuité d'exploitation qui prévoient que la société sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires, les états financiers sont préparés sur la base du cout historique, les chiffres présentés sont exprimés en Dinars Tunisien (DT).

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le Système Comptable des Entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et notamment par les circulaires n° 2012-09 du 29 juin 2012, n° 2013-21 du 30 décembre 2013 et n° 2018-06 du 5 juin 2018, ainsi que la circulaire de la BCT n° 2024-01 du 1 janvier 2024.

Pour présenter ses états financiers de synthèse, Tunisie leasing et factoring a adopté, des modèles harmonieux avec les prescriptions de la norme comptable NCT 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires, à savoir :

- Le classement des actifs et des passifs par référence à leur nature en privilégiant un ordre décroissant de leur liquidité et de leur exigibilité plutôt que par référence à la distinction des éléments courants de ceux non courants.
- La présentation des postes d'actifs pour leur valeur nette comptable. Les informations relatives aux valeurs brutes ainsi qu'aux comptes correcteurs qui leurs sont rattachées (amortissements cumulés, provisions pour dépréciation et produits réservés) sont fournies au niveau des notes aux états financiers.
- La présentation des engagements hors bilan dans une composante de synthèse faisant partie intégrante des états financiers.

Les états financiers comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

## 2-2 Valeurs Immobilisées

- Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.
- Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 et 5 ans	20% et 33%
- Constructions	20 ans	5%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33%
- Installations générales	10 ans	10%

## 2-3 Créances de leasing

Les contrats de location financement établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis par la société varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de leasing transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

En vertu de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location. Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- La somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- La valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location, et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux du bailleur.

Pour le cas spécifique de Tunisie Leasing et Factoring :

- La valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- Les coûts directs initiaux (frais de dossier, enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

Tunisie Leasing et Factoring vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

## 2-4 Dépréciation des créances

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

### 2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	- (*)
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	- (*)
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

(\*) En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que complétée par la circulaire n°2023-02 du 24 Février 2023, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier.

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

**B2- Actifs incertains** : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- Des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- L'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

**B3- Actifs préoccupants** : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

**B4- Actifs compromis** : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

#### **2-4-2 Provision à caractère individuel :**

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

##### **2-4-2.1 Les garanties reçues**

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définis par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT n°99-04 du 19 mars 1999.

##### **Les garanties réelles comprennent :**

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

##### **2-4-2.2 La valeur du matériel en leasing**

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge par an d'âge et 33% pour les biens donnés en location aux agences de location de voitures et aux agences de voyages.
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- Le contrat est au contentieux depuis plus de douze mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu ;
- Le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de douze mois sans que le matériel ne soit vendu.

### 2-4-3 **Provision Collective :**

#### 2-4-3-1 **Méthodologie Activités de Leasing :**

Les provisions collectives sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu des événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Le mode de calcul adopté pour l'activité de Leasing pour cette provision est décliné conformément aux étapes suivantes :

#### 1- **Regroupement du portefeuille par groupes de créances sur la base des secteurs d'activité segmentés comme suit :**

- Agriculture	- Industries mécaniques et électriques
- Industrie agro-alimentaire y compris Oléifacteurs	- Promotion Immobilière
- Autres industries	- Santé
- Autres Services y compris la location de voiture	- Tourisme y compris les agences de voyage
- Commerce	- Industries pharmaceutiques
- BTP	- Télécom & TIC

#### 2- **Pour chaque groupe de créance i, calcul du taux de migration moyen du groupe sur les années 2016 à 2023 (2020 étant exclu par la circulaire BCT n°2024-01) TMMgi (en%) selon la formule suivante :**

$$TMgi (N) = \frac{\text{Risque additionnel du groupe i de l'année N}}{\text{Engagement 0 et 1 du groupe i de l'année N-1}}$$

$$TMMgi = \left( \sum_{N=1}^n TMgi (N) \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année N-1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
- TMMgi : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMMgi.

### 3- Majoration des taux de migration historiques :

Groupe de contreparties	$\Delta g_i$
- Agriculture	6,5%
- Industrie mécanique et électrique	2.75%
- Industrie agro-alimentaire y compris Oléifacteurs	2.25%
- Industrie pharmaceutique	0.25%
- Autres Industries	3.50%
- Entreprise de BTP	6.00%
- Tourisme y compris les Agences de voyage	7.50%
- Promotion immobilière	6.50%
- Commerce	3.00%
- Santé	1.00%
- Télécommunication	0.75%
- Autres Services y compris Location de voiture	3.75%

- 4- Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPM<sub>gi</sub> » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions. Les provisions seront calculées sur la base des pertes finales historiques calculées. Le taux de provisionnement se calcule alors comme suit :

$$TP_{gi} = \frac{\text{Perte attendue sur risque additionnel}}{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } N}$$

$$TPM_{gi} = \left( \sum_{N=1}^n TP_{gi}(N) \right) / n$$

- TPM<sub>gi</sub> : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

#### **Méthodologie de calcul du taux de provisionnement des risques additionnels**

Le taux de provisionnement minimum par secteur d'activité sera déterminé sur la base du taux de perte finale attendue par secteur. Elle se fera en deux temps :

- Calcul par produit de leasing (auto, équipement et immobilier) du taux de perte effective sur les créances historiques tombées en défaut (contentieux). Ce calcul se fait sur une base statistique pour les produits auto et équipement, ligne par ligne pour l'immobilier (au regard du faible nombre des opérations tombées en défaut).  
Les productions retenues pour le calcul des taux de perte pour l'exercice 2023 sont celles des années 2012 à 2016 et qui sont arrivées à maturité.
- Calcul pour chaque secteur d'activité du taux de provisionnement qui correspond au taux de perte finale moyen attendu et qui tient compte de la répartition du risque additionnel par produit de leasing (auto, équipement et immobilier). Ce taux est obtenu par application des taux de perte par produit calculés dans le premier point ci-avant, pondérés par les engagements relatifs à chaque produit au sein du secteur d'activité.

- 5- Calcul des provisions collectives « PC<sub>gi</sub> » du groupe i (en %) selon la formule suivante :

$$PC_{gi} = \text{Engagements } 0 \text{ et } 1 \text{ } g_i \times (TMM_{gi} + \Delta g_i) \times TPM_{gi}$$

## **6- Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PCgi.**

### **2-4-4 Provision Additionnelle :**

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100 % pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante :  $A = N - M + 1$  tel que :

- A : ancienneté dans la classe B4
- N : année d'arrêt des états financiers
- M : année de la dernière migration vers la classe B4

L'application de ces dispositions à la situation au 30/06/2024 n'a pas donné lieu à la constatation d'aucune provision additionnelle

### **2-5 Opérations d'affacturage**

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises ou à des prestations de services.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

Le cout du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n°91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, par ailleurs il y'a lieu de mentionner les précisions ci-après aux règles de provisionnement de l'activité d'affacturage.

#### **2-5-1 : Méthodologie de classification**

La classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes acheteurs, après imputation des fonds de garantie et des fonds disponibles revenant aux adhérents.

Pour se faire, il n'est pas fait de distinction entre les créances portées sur les acheteurs privés ou publics.

Un adhérent est classé donc selon l'âge des factures impayées ou en retard de paiement, non couvertes par le disponible et le fonds de garantie.

#### **2-5-2 : Provision à caractère individuel**

Les provisions, à base individuelle, résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provisions minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties.

TLF distingue les garanties imputables et les garanties non imputables :

(1) La garantie imputable diffère selon qu'il s'agisse de l'activité export ou de l'activité domestique :

- Pour l'activité export : la garantie imputable correspond à la somme des limites de garantie reçues des correspondants étrangers si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garantie.
- Pour l'activité domestique : La garantie imputable est égale à 90% du montant de l'encours de financement sans dépasser le montant de l'encours autorisé par l'assureur si l'acheteur est en dénommé. Le montant de la garantie est égal à 75% du montant de l'encours de financement si l'acheteur est en non dénommé.

Les acheteurs en non dénommé sont les acheteurs dont la limite demandée auprès de l'assureur ne dépasse 10 000 DT et qui ne bénéficient pas de limite de crédit identifiés.

(2) La garantie non imputable diffère selon qu'il s'agisse de créances privées ou de créances publiques :

- Pour les créances privées : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge des impayés est inférieur ou égal à 30 jours, après déduction de l'encours des factures achetées sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ou des factures litigieuses. Il est à noter que l'encours des factures achetées est déduit de la garantie non imputable au titre d'un adhérent si l'acheteur présente des impayés (dont l'antériorité est supérieure à 30 j) avec d'autres adhérents (principe de contagion). Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.
- Pour les créances publiques : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge est inférieur ou égal à 360 jours après l'échéance pour les créances prises sur des acheteurs publics, après déduction des factures litigieuses. Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.
- Pour les adhérents en contentieux, aucune garantie n'est retenue.

### 2-5-3 : Provision collective

Les provisions collectives sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu des événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Le mode de calcul adopté pour l'activité de Factoring pour cette provision est décliné conformément aux étapes suivantes :

#### **1- Regroupement du portefeuille par groupes de créances sur la base des secteurs d'activité segmentés comme suit :**

- Agriculture	- Industries mécaniques et électriques
- Industrie agro-alimentaire y compris Oléifacteurs	- Promotion Immobilière
- Autres industries	- Santé
- Autres Services y compris la location de voiture	- Tourisme y compris les agences de voyage
- Commerce	- Industries pharmaceutiques
- BTP	- Télécom & TIC

- 2- Pour chaque groupe de créance i, calcul du taux de migration moyen du groupe sur les années 2016 à 2023 (2020 étant exclu par la circulaire BCT n°2024-01) TMMgi (en%) selon la formule suivante :

$$TMgi(N) = \frac{\text{Risque additionnel du groupe i de l'année N}}{\text{Engagement 0 et 1 du groupe i de l'année N-1}}$$

$$TMMgi = \left( \sum_{N=1}^n TMgi(N) \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année N-1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
- TMMgi : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMMgi

### 3- Majoration des taux de migration historiques :

Contrairement au métier du Leasing qui présente une maturité moyenne de ses emplois de 5 ans, l'affacturage présente une maturité moyenne de 115 jours.

Le principe des provisions à caractère général prévu au niveau de l'article 10 bis (nouveau) est de couvrir les risques latents sur les engagements courants (en vie). Au regard de la maturité des financements en factoring, les risques liés à ces financements se manifestent en bonne partie sur le même exercice et sont par conséquent couverts par les provisions affectées. D'ailleurs, l'activité d'affacturage n'a jamais eu recours aux mécanismes de report mis en place par la BCT en 2020 et 2021.

Compte tenu de ce qui précède, la démarche de calcul des provisions collectives n'est pas applicable aux spécificités de l'activité d'affacturage et encore moins les taux de majoration prévus par l'annexe III de la circulaire 91-24 qui ne sont pas adaptés aux créances du factoring. Tunisie Leasing & Factoring a procédé aux calculs sans majoration de taux de migration sus-indiqués.

- 4- Détermination du taux de provisionnement moyen « TPM » qui représente le taux de couverture du risque additionnelle par les provisions. Ce taux a été calculé sur la période de 2016 - 2023 (2020 étant exclu par la circulaire BCT n°2024-01) selon la formule suivante :

$$TPgi = \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel du groupe i de l'année N}}{\text{Risque additionnel du groupe i de l'année N}}$$

$$TPMgi = \left( \sum_{N=1}^n TPgi(N) \right) / n$$

- TPMgi : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

- 5- Calcul des provisions collectives « PC » du portefeuille (en %) selon la formule suivante :

$$PCgi = \text{Engagements 0 et 1 gi} \times TMMgi \times TPMgi$$

- 6- Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PCgi

## 2-6 Comptabilisation des revenus de leasing

Les intérêts des contrats de location-financement, correspondant aux marges financières brutes, sont présentés au niveau de la rubrique intérêts de crédit-bail figurant au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

## **2-7 Portefeuille titres**

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

### **Placements à court terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

### **Placements à long terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- ✓ Au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- ✓ À la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat

### **Comptabilisation des revenus des placements**

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

## **2-8 Emprunts**

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

## **2-9 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères**

Les dettes et les créances libellées en monnaies étrangères sont converties en dinar tunisien au cours du jour de la date de l'opération.

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant sont comptabilisées, conformément à la norme comptable tunisienne 15.

## **2-10 Impôts sur les bénéfices**

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

## 2-11 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

## 2-12 Provision pour Risques & charges

La société a un processus de recensement de l'ensemble des risques auxquels elle est exposée. Ce processus permet de cartographier et d'évaluer d'une manière fiable la valeur des provisions pour risques et charges à constater à la clôture de l'exercice.

### NOTE 3 : CAISSE ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
- Banques	26 879 111	12 350 218	9 899 934
- Caisses	60 337	79 102	57 104
<b>Total</b>	<b>26 939 448</b>	<b>12 429 320</b>	<b>9 957 038</b>

### NOTE 4 : CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
- Encours financiers	788 802 696	731 105 609	753 190 270
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	10 597 634	14 221 635	12 979 487
- Impayés	59 388 104	65 074 550	61 272 081
- Intérêts Constatés d'avance	(4 140 012)	(3 882 925)	(3 977 095)
<b>Total brut</b>	<b>854 648 422</b>	<b>806 518 869</b>	<b>823 464 743</b>
- Provisions pour dépréciation de l'encours	(25 718 653)	(26 420 143)	(26 717 432)
- Provisions collectives	(11 006 707)	(10 147 033)	(10 754 207)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(34 625 713)	(36 885 688)	(36 141 794)
- Produits réservés	(13 757 527)	(15 525 274)	(14 694 593)
<b>Total des provisions</b>	<b>(85 108 600)</b>	<b>(88 978 138)</b>	<b>(88 308 026)</b>
<b>Soldes nets</b>	<b>769 539 822</b>	<b>717 540 731</b>	<b>735 156 717</b>

Les mouvements enregistrés durant la période sur les encours financiers nets sont indiqués ci-après :

	30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
<b>Encours financiers nets</b>			
<b>Solde au début de la période</b>	<b>728 698 118</b>	<b>668 312 163</b>	<b>668 312 163</b>
<u>Additions de la période</u>			
- Investissements	234 251 598	232 473 193	449 029 857
- Relocations	1 159 316	4 871 884	6 785 324
<u>Retraits de la période</u>			
- Remboursement des créances échues	(191 593 687)	(183 527 752)	(371 368 057)
- Remboursement des créances anticipées	(8 856 550)	(12 330 683)	(20 504 841)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(936 777)	(557 485)	(770 585)
- Relocations	(793 327)	(3 664 104)	(5 064 132)
<u>Provisions de La période</u>			
- Dotations aux provisions pour dépréciation des encours classées	(3 023 575)	(3 342 630)	(7 053 729)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des encours courants	(252 500)	(220 000)	(827 174)
- Reprises sur provisions pour dépréciation des encours classées	4 022 354	6 745 482	10 159 292
<b>Solde fin de la période</b>	<b>762 674 970</b>	<b>708 760 068</b>	<b>728 698 118</b>

#### 4.1 : Analyse par secteur d'activité

Les encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
Agriculture	36 924 010	36 671 559	37 325 238
Bâtiments TP	71 214 970	61 078 832	67 076 165
<b>Industrie</b>			
Agro-alimentaire	41 374 689	42 623 415	42 504 806
Chimie	24 072 260	20 289 912	23 078 095
Energie	86 540	3	54 381
Textile	12 345 001	11 699 392	11 768 585
Mines	178 829	201 293	219 795
Autres industries	89 811 199	92 199 433	90 490 463
<b>Tourisme</b>			
Hôtellerie	3 874 816	1 775 655	2 235 342
Agences de voyage	12 144 756	9 074 760	11 329 148
Location de voiture	136 462 583	105 274 443	112 831 157
Autres Tourisme	8 718 583	8 949 785	9 116 809
<b>Commerce et service</b>			
Commerce	187 857 953	179 108 553	176 104 830
Transport	53 456 953	53 790 893	56 174 955
Audio-visuel	133 578	224 365	164 852
Professions libérales	43 446 590	43 236 453	44 384 031
Autres Services	77 297 020	79 128 498	81 311 105
<b>Total</b>	<b>799 400 330</b>	<b>745 327 244</b>	<b>766 169 757</b>

## 4.2 : Analyse par type de matériel

Les encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
Matériel de transport léger	386 946 419	338 681 636	361 589 774
Matériel de transport léger Utilitaire	133 503 169	127 135 333	126 881 611
Matériel de transport lourd	93 507 490	81 685 804	83 592 631
Matériel BTP	49 948 238	49 949 546	51 978 161
Equipement industriel	49 786 947	53 423 463	52 306 601
Equipement informatique	2 764 023	3 320 275	3 276 621
Autres	47 827 107	52 172 695	48 646 221
<b>Sous total</b>	<b>764 283 393</b>	<b>706 368 752</b>	<b>728 271 620</b>
Immeubles de bureaux	17 431 782	15 640 893	14 365 053
Immeubles industriels ou commerciaux	17 685 155	23 317 599	23 533 084
<b>Total</b>	<b>799 400 330</b>	<b>745 327 244</b>	<b>766 169 757</b>

## 4.3 : Analyse par maturité

Les encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
Paiements minimaux sur contrats actifs	914 195 305	830 205 387	873 807 632
A recevoir dans moins d'1an	381 099 944	344 715 884	359 737 108
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	524 360 168	479 824 686	506 317 527
A recevoir dans plus de 5 ans	8 735 193	5 664 817	7 752 997
Produits financiers non acquis	151 725 665	134 161 853	149 043 283
Encours contrats actifs (1)	762 469 640	696 043 534	724 764 349
Encours à recevoir dans moins d'1an	301 496 815	275 234 706	283 831 385
Encours à recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	452 236 497	415 923 595	434 645 131
Encours à recevoir dans plus de 5 ans	8 736 328	4 885 233	6 287 833
Créances en cours (2)	10 597 634	14 221 635	12 979 487
Créances échues (3)	4 372 549	7 332 035	5 334 533
Contrats suspendus (contentieux) (4)	21 960 507	27 730 040	23 091 388
<b>Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)</b>	<b>799 400 330</b>	<b>745 327 244</b>	<b>766 169 757</b>

#### 4.4 : Créances de leasing : Impayés

Les impayés sur créances de leasing s'analysent comme suit:

	30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
<b>Clients ordinaires</b>			
- Impayés : Clients ordinaires	16 391 884	17 529 814	16 046 908
<b>Montant brut</b>	<b>16 391 884</b>	<b>17 529 814</b>	<b>16 046 908</b>
A déduire :			
- Provisions : Clients ordinaires	(1 998 300)	(1 421 362)	(2 046 005)
- Produits réservés	(4 088 586)	(4 072 780)	(3 888 036)
<b>Montant net</b>	<b>10 304 998</b>	<b>12 035 672</b>	<b>10 112 867</b>
<b>Clients litigieux</b>			
- Impayés : Clients litigieux	42 996 220	47 544 736	45 225 173
<b>Montant brut</b>	<b>42 996 220</b>	<b>47 544 736</b>	<b>45 225 173</b>
A déduire :			
- Provisions : Clients litigieux	(32 627 413)	(35 464 326)	(34 095 789)
- Produits réservés : Clients litigieux	(9 668 941)	(11 452 494)	(10 806 557)
<b>Montant net</b>	<b>699 866</b>	<b>627 916</b>	<b>322 827</b>
<b>Solde créances de leasing : Impayés</b>	<b>11 004 864</b>	<b>12 663 588</b>	<b>10 435 694</b>

## NOTE 4.5 (SUITE) - ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

Au 30 juin 2024

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B1	B2	B3	B4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers	698 415 829	65 899 166	1 601 074	2 649	33 481 611	799 400 330
Impayés	2 574 490	9 911 310	1 006 787	20 766	45 874 751	59 388 104
Avances et acomptes reçus (*)	(12 970 203)	-	-	-	(2 257 724)	(15 227 927)
<b>ENCOURS GLOBAL</b>	<b>688 020 116</b>	<b>75 810 476</b>	<b>2 607 861</b>	<b>23 415</b>	<b>77 098 638</b>	<b>843 560 507</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	59 668 585	1 228 822	-	-	19 438	60 916 845
Ratio des actifs non performants (B2,B3 et B4) (1)			0,28%	0,00%	8,63%	
			<b>8,92%</b>			
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>747 688 701</b>	<b>77 039 298</b>	<b>2 607 861</b>	<b>23 415</b>	<b>77 118 076</b>	<b>904 477 352</b>
Produits réservés	-	-	296 522	6 949	10 678 291	10 981 762
Provisions affectées sur les impayés	-	-	189 407	7 367	34 428 938	34 625 713
Provisions affectées sur les encours	-	-	2 865	-	25 705 628	25 708 493
<b>TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>488 794</b>	<b>14 316</b>	<b>70 812 856</b>	<b>71 315 968</b>
<b>ENGAGEMENTS NETS</b>	<b>747 688 701</b>	<b>77 039 298</b>	<b>2 119 067</b>	<b>9 099</b>	<b>6 305 220</b>	<b>833 161 384</b>
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés (2)			18,74%	61,14%	89,21%	
			<b>86,96%</b>			

\* Présenté au niveau de la rubrique "dettes envers la clientèle"

(1) le ratio des actifs non performants s'établit au 30 juin 2024 à 8,92% contre 10,63% au 30 juin 2023 et 9,66% au 31 décembre 2023

(2) le ratio de couverture des engagements par la provisions et les agios réservés s'établit au 30 juin 2024 à 86,96% contre 82,63% au 30 juin 2023 et 89,08% au 31 décembre 2023

## NOTE 5 : ACHETEURS FACTORES

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente comme suit :

	30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
Comptes des acheteurs locaux	161 485 110	184 154 037	176 763 751
Comptes des acheteurs export	1 249 367	480 556	714 289
Comptes des acheteurs import	2 461 754	12 347 240	9 394 930
<b>Sous total (A)</b>	<b>165 196 231</b>	<b>196 981 833</b>	<b>186 872 970</b>
<b>A déduire</b>			
Provisions sur compte adhérents	(3 184 077)	(3 198 496)	(2 734 800)
Provisions collectives sur compte adhérents	(1 097 741)	(1 025 108)	(1 097 741)
Provisions sur compte acheteurs	(188)	(188)	(188)
<b>Montant net</b>	<b>160 914 225</b>	<b>192 758 041</b>	<b>183 040 241</b>
Comptes des adhérents			
Fonds de garantie (FDG Domestique)	15 678 779	18 494 959	17 543 182
Disponible locaux	14 508 358	12 247 733	13 956 184
Financement par B.O.	3 507 500	12 239 000	10 250 300
Disponible export	1 197 602	417 245	294 787
FDG comptes en devise	61 958	53 132	107 143
Compte import	2 461 754	12 347 240	9 394 930
<b>Sous total (B)</b>	<b>37 415 951</b>	<b>55 799 309</b>	<b>51 546 526</b>
<b>Encours de Financement des adhérents (A) - (B)</b>	<b>127 780 280</b>	<b>141 182 524</b>	<b>135 326 444</b>

## NOTE 5 (SUITE) - ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

Les engagements liés à l'activité d'affacturage, sur la base de la classification arrêtée Au 30 juin 2024 se présente comme suit :

Nature Engagement	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A.	B1.	B2.	B3.	B4.	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Domestique avec recours	120 762 770	1 978 944	2 027 687	253 758	2 757 485	127 780 644
Export	- 364	-	-	-	-	- 364
<b>ENCOURS ENGAGEMENTS</b>	<b>120 762 406</b>	<b>1 978 944</b>	<b>2 027 687</b>	<b>253 758</b>	<b>2 757 485</b>	<b>127 780 280</b>
Engagements de financement donnés	3 653 206	13 585	233 710	-	-	3 900 501
Engagement sous forme de B.O.	3 507 500	-	-	-	-	3 507 500
<b>Total Engagements hors bilan</b>	<b>7 160 706</b>	<b>13 585</b>	<b>233 710</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7 408 001</b>
<b>Total Engagements par classe</b>	<b>127 923 112</b>	<b>1 992 529</b>	<b>2 261 397</b>	<b>253 758</b>	<b>2 757 485</b>	<b>135 188 281</b>
Taux des engagements non performants (1)			-	-	-	
				<b>3,90%</b>		
Provisions affectées sur les engagements avec recours	-	-	369 055	57 536	2 757 485	3 184 077
Provisions affectées sur les engagements export	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL PROVISIONS AFFECTEES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>369 055</b>	<b>57 536</b>	<b>2 757 485</b>	<b>3 184 077</b>
<b>TOTAL PROVISIONS COLLECTIVES</b>	<b>1 097 741</b>					<b>1 097 741</b>
Taux de couverture des engagements non performants (2)			16,32%	22,67%	100,00%	
				<b>60,39%</b>		

(1) le ratio des actifs non performants s'établit au 30 juin 2024 à 3,90% contre 2,02% au 30 juin 2023 et 1,93% au 31 décembre 2023

(2) le ratio de couverture des engagements par la provisions s'établit au 30 juin 2024 à 60,39% contre 99,24% au 30 juin 2023 et 94,56% au 31 décembre 2023

## NOTE 6 : PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL

L'analyse du portefeuille titres de placement se présente comme suit :

	30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
-Titres SICAV	48 237	208 015	25 004
-POULINA G H	69 600	69 600	69 600
-BH	69 100	69 100	69 100
-Les Ciments de Bizerte	500 020	500 020	500 020
-Certificats de dépôt	-	-	32 500 000
<b>Total brut</b>	<b>686 957</b>	<b>846 735</b>	<b>33 163 724</b>
Provisions pour dépréciation des titres de placement	(482 936)	(465 388)	(478 724)
<b>Total net</b>	<b>204 021</b>	<b>381 347</b>	<b>32 685 000</b>

Les titres de placement s'analysent au 30 juin 2024 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur de Marché	Coût unitaire d'acquisition	Montant total	Provision	Montant net	% détenion
-Tunisie Sicav	214	207,121	207,121	44 324	-	44 324	
- Amen Sicav	37	105,784	105,784	3 913	-	3 913	
-POULINA G H	8 640	8,443	8,056	69 600	-	69 600	0,005%
-BH	4 714	11,965	14,658	69 100	12 699	56 401	0,010%
-Les Ciments de Bizerte	43 480	0,685	11,500	500 020	470 237	29 783	0,099%
Total				686 957	482 936	204 021	

## NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
Titres de participation	86 303 721	58 488 064	59 111 514
Titres immobilisés	14 348 410	9 348 410	9 348 410
Avances sur acquisitions de titres	13 875 465	13 875 465	13 875 465
<b>Montant brut</b>	<b>114 527 596</b>	<b>81 711 939</b>	<b>82 335 389</b>
A déduire :			
Versements restant à effectuer sur titres	(75)	-	(75)
<b>Montant libéré</b>	<b>114 527 521</b>	<b>81 711 939</b>	<b>82 335 314</b>
A déduire :			
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(18 153 279)	(17 021 399)	(17 231 190)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(143 410)	(476 740)	(476 740)
<b>Montant net</b>	<b>96 230 832</b>	<b>64 213 800</b>	<b>64 627 384</b>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
<b>Solde au 31 décembre 2023</b>			
<b>Titres de participation</b>	59 111 514	59 111 514	75
<b>Additions de la période</b>			
- Titres Maghreb Leasing Algerie	27 192 207	27 192 207	
<b>Solde au 30 juin 2024</b>	<b>86 303 721</b>	<b>86 303 721</b>	<b>75</b>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
<b>Solde au 31 décembre 2023</b>			
<b>Titres immobilisés</b>	9 348 410	9 348 410	-
<b>Additions de la période</b>			
- Fonds gérés AMEN SICAR "TLF 2023"	6 000 000	6 000 000	
<b>Cessions de la période</b>			
- Société STEP	1 000 000	1 000 000	
<b>Solde au 30 juin 2024</b>	<b>14 348 410</b>	<b>14 348 410</b>	<b>-</b>

## NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS (SUITE)

Les titres de participation s'analysent au 30 juin 2024 comme suit :

<u>Emetteur</u>	Nombre d'action	Valeur nominale	Coût Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
<b><u>Entreprises liées</u></b>								
Tunisie LLD	29 964	100,000	5,463	163 698			2003/2010/2023	<b>99,88%</b>
Maghreb Leasing Algerie	2 091 069	18,300	25,822	53 994 907			2006/2009/2019/2024	<b>32,17%</b>
TLG Finance	741 642	21,940	23,488	17 419 543		14 673 294	2015/2017	<b>33,90%</b>
Alios Finance	54 245	26,834	26,834	1 455 597		837 583	2006/2017	<b>4,87%</b>
STIF	40 000	1,000	1,000	40 000			2000/2016	<b>100,00%</b>
<b><u>Total Entreprises liées</u></b>				<b>73 073 745</b>	<b>-</b>	<b>15 510 877</b>		
<b><u>Entreprises associées</u></b>								
Tuninvest Sicar	352 645	1,000	1,478	521 084			1994/2001/2002	<b>36,51%</b>
Tunisie Participations	220	10,000	10,000	2 200			1997/2023	<b>59,14%</b>
Tuninvest Innovations Sicar	13 636	10,000	10,000	136 360			2002	<b>27,27%</b>
<b><u>Total Entreprises associées</u></b>				<b>659 644</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		
<b><u>Autres</u></b>								
Amen Santé	132 624	9,00	9,00	1 193 616		718 166	2009/2010/2013/2014/2017/2019/2020	<b>1,40%</b>
S.P.C.S	174 990	10,00	10,61	1 856 500			2009/2016	<b>4,92%</b>
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,00	100,00	100			2010	<b>-</b>
FCPR Tuninvest Croissance	19 209	100,00	100,00	1 920 900	-		2013	<b>11,48%</b>
Ennakl	389 000	1,00	12,85	4 998 650		871 333	2012	<b>1,30%</b>
Assurances COMAR VIE CIV	61 234	42,47	42,47	2 600 366		1 052 903	2016/2022/2023	<b>7,00%</b>
STLV	2	100,00	100,00	200	-	75	2019/2022	<b>-</b>
<b><u>Total Autres</u></b>				<b>12 570 332</b>	<b>-</b>	<b>75</b>		<b>2 642 402</b>
<b>Total Titres de participation</b>				<b>86 303 721</b>	<b>-</b>	<b>75</b>		<b>18 153 279</b>

## NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS (SUITE)

les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2024

comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
* B.T.S	500	10,000	10,000	5 000			1997	-
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	10,000	42 910		42 910	2000	0,48%
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100,500	100 500		100 500	2006	1,97%
* Société TPAP	220 000	10,000	10,000	2 200 000			2022	1,80%
* Fonds gérés AMEN SICAR "TLF 2022"				6 000 000			2023	100,00%
* Fonds gérés AMEN SICAR "TLF 2023"				6 000 000			2024	100,00%
				<b>14 348 410</b>	<b>-</b>	<b>143 410</b>		

**NOTE 8 : VALEURS IMMOBILISEES**

**TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES**

**Au 30 juin 2024**

(Montants exprimés en dinars)

**8.1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Fin de période	
Logiciels	20%et 33,33%	11846 495	22 944	22 943	-	11892 382	11419 716	103 606	-	11523 322	369 060
Logiciels en cours		22 943	-	(22 943)	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAUX</b>		<b>11 869 438</b>	<b>22 944</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11 892 382</b>	<b>11 419 716</b>	<b>103 606</b>	<b>-</b>	<b>11 523 322</b>	<b>369 060</b>

**8.2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Fin de période	
Terrain		2 197 320	-	-	-	2 197 320	-	-	-	-	2 197 320
Constructions	5%	7 505 493	-	-	-	7 505 493	4 203 149	186 612	-	4 389 761	3 115 732
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	2 782 460	467 532	-	-	3 183 881	824 591	184 056	44 000	964 647	2 219 234
Mobilier de bureau	10%	1028 918	969	-	-	1029 887	823 808	20 819	-	844 627	185 260
Matériel informatique	33%	2 768 853	92 764	-	3 162	2 858 455	2 309 031	114 665	3 162	2 420 534	437 921
Installations générales	10%	3 799 136	140 005	-	-	3 939 141	2 842 402	107 977	-	2 950 380	988 761
<b>TOTAUX</b>		<b>20 112 850</b>	<b>701 270</b>	<b>-</b>	<b>69 273</b>	<b>20 744 847</b>	<b>11 033 651</b>	<b>614 129</b>	<b>47 162</b>	<b>11 600 619</b>	<b>9 144 228</b>

<b>TOTAL VALEURS IMMOBILISEES</b>	<b>31982 288</b>	<b>724 214</b>	<b>-</b>	<b>69 273</b>	<b>32 637 229</b>	<b>22 453 367</b>	<b>717 735</b>	<b>47 162</b>	<b>23 123 941</b>	<b>9 513 288</b>
-----------------------------------	------------------	----------------	----------	---------------	-------------------	-------------------	----------------	---------------	-------------------	------------------

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

## NOTE 9 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
- Frais d'émission des emprunts	2 024 513	1 925 194	1 934 646
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes	126 804	148 219	182 910
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	112 453	126 290	110 270
- Prêts au personnel	922 862	1 687 034	1 200 536
- Échéances à moins d'un an sur prêts au personnel	251 132	309 709	251 132
- Dépôts et cautionnements versés	726 082	888 541	813 491
- Cautionnements Citi Bank	18 714	18 714	18 714
- Cautionnements imputables aux adhérents	(18 714)	(18 714)	(18 714)
- Avances et acomptes au personnel	304 868	273 913	352 866
- Crédit de TVA	889 796	1 011 956	-
- Compte courant Tunisie LLD	29 349	23 843	19 532
- TLG Finance	77 762	77 762	77 762
- Adhérents, contrats résiliés	21 490	21 490	21 490
- Autres comptes débiteurs	2 489 735	1 996 734	2 729 184
- Produits à recevoir des tiers	6 308 602	4 218 792	1 148 728
- Effet à recevoir	666 601	2 226 638	666 601
- Produits d'indemnisation à recevoir	195 713	195 713	195 713
- Compte d'attente	439 473	498 134	772 861
- Charges constatées d'avance	864 648	549 291	384 607
<b>Total brut</b>	<b>16 451 883</b>	<b>16 179 253</b>	<b>10 862 329</b>
A déduire			
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(165 494)	(168 244)	(165 390)
- Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(37 544)	(37 544)	(37 544)
- Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(177 236)	(276 078)	(261 152)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(21 490)	(21 490)	(21 490)
- Provisions pour dépréciation (Produits d'indemnisation à recevoir)	(195 621)	(195 621)	(195 621)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(440 128)	(436 801)	(447 444)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(1 866 901)	(2 027 427)	(2 017 046)
<b>Total net</b>	<b>13 547 469</b>	<b>13 016 048</b>	<b>7 716 642</b>

**NOTE 9 : AUTRES ACTIFS (SUITE)**

**TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS**  
**Au 30 juin 2024**  
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	9 771 465	614 960	10 386 425	7 836 819	525 093	8 361 912	2 024 513
<b>TOTAUX</b>		<b>9 771 465</b>	<b>614 960</b>	<b>10 386 425</b>	<b>7 836 819</b>	<b>525 093</b>	<b>8 361 912</b>	<b>2 024 513</b>

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

## NOTE 10 : CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
- Banques, découverts	4 528 526	543 928	840 474
<b><u>Total</u></b>	<b>4 528 526</b>	<b>543 928</b>	<b>840 474</b>

## NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
<b>Emprunts</b>			
- Banques locales	273 844 427	148 176 392	178 731 330
- Banques étrangères	97 728 586	158 611 845	128 116 266
- Emprunts obligataires	235 163 080	213 680 560	241 680 560
- Crédit à court terme	-	21 607	324 658
- Lignes d'avance	38 000 000	48 100 000	42 000 000
- Certificats de dépôts	1 000 000	5 200 000	1 700 000
<b><u>Total emprunts</u></b>	<b>645 736 093</b>	<b>573 790 404</b>	<b>592 552 814</b>
<b>Dettes rattachées</b>			
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	4 448 442	2 423 098	3 117 452
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	2 711 289	4 554 754	3 704 558
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	8 129 418	7 399 896	12 440 986
- Intérêts constaté d'avance sur certificat de dépôts	(2 661)	(48 134)	(61 066)
- Intérêts constaté d'avance sur emprunts obligataires	-	-	(93 528)
<b><u>Total dettes rattachées</u></b>	<b>15 286 488</b>	<b>14 329 614</b>	<b>19 108 402</b>
<b><u>Total</u></b>	<b>661 022 581</b>	<b>588 120 018</b>	<b>611 661 216</b>

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Fin de période	Éché. + an	Éché. - an
<b>EMPRUNTS BANCAIRES</b>	<b>178 731 330</b>	<b>143 000 000</b>	<b>47 886 903</b>	<b>273 844 427</b>	<b>175 758 166</b>	<b>98 086 261</b>
AMEN BANK	26 200 000	15 000 000	4 700 000	36 500 000	26 000 000	10 500 000
ATB	2 833 333	-	1 000 000	1 833 333	-	1 833 333
AL BARAKA BANK	6 666 666	27 000 000	1 666 666	32 000 000	19 666 667	12 333 333
ABC	6 000 000	-	6 000 000	-	-	-
ATTIJARI BANK	12 166 701	30 000 000	2 999 996	39 166 705	28 666 667	10 500 038
BIAT	65 584 797	40 000 000	10 466 375	95 118 422	67 270 468	27 847 954
BH	11 912 248	-	1 676 531	10 235 717	6 882 657	3 353 060
BT	16 512 670	-	2 508 480	14 004 190	10 500 000	3 504 190
CITI BANK	14 300 000	21 000 000	14 300 000	21 000 000	-	21 000 000
STB	1 750 000	-	500 000	1 250 000	250 000	1 000 000
BTL	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
BH FACTO	905 816	-	113 228	792 588	566 132	226 456
BTE FACTO	4 572 784	-	539 837	4 032 947	2 876 630	1 156 317
ATB FACTO	1 200 000	-	400 000	800 000	-	800 000
BT FACTO	8 126 315	-	1 015 790	7 110 525	5 078 945	2 031 580
BTL FACTO	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
<b>LIGNES D'AVANCE &amp; C CTERME</b>	<b>42 000 000</b>	<b>35 000 000</b>	<b>39 000 000</b>	<b>38 000 000</b>	<b>-</b>	<b>38 000 000</b>
Ligne d'avance CITI BANK FACTO	25 000 000	23 000 000	25 000 000	23 000 000	-	23 000 000
Ligne d'avance UIB FACTO	12 000 000	2 000 000	4 000 000	10 000 000	-	10 000 000
Ligne d'avance ATB FACTO	5 000 000	10 000 000	10 000 000	5 000 000	-	5 000 000
<b>CREDIT A COURT TERME</b>	<b>324 658</b>	<b>-</b>	<b>324 658</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Crédit à court terme en devise BTE FACTO	324 658	-	324 658	-	-	-
<b>Total emprunts Banques Locales</b>	<b>221 055 988</b>	<b>178 000 000</b>	<b>87 211 561</b>	<b>311 844 427</b>	<b>175 758 166</b>	<b>136 086 261</b>

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Fin de période	Éché. + an	Éché. - an
BEI	22 758 362	-	1 329 644	21 428 718	18 769 428	2 659 290
BIRD	7 722 222	-	722 222	7 000 000	5 555 556	1 444 444
BERD	11 521 714	-	5 760 857	5 760 857	-	5 760 857
SANAD	16 198 364	-	5 041 575	11 156 789	4 586 413	6 570 376
GGF	4 216 925	-	2 108 468	2 108 456	-	2 108 457
PROPARCO	15 661 000	-	5 220 333	10 440 667	-	10 440 666
FADES	4 973 165	-	497 317	4 475 849	3 481 216	994 633
SYMBIOTICS	26 535 764	-	3 531 015	23 004 750	23 004 750	-
BIO	18 528 750	-	6 176 250	12 352 500	-	12 352 500
<b>Total emprunts Banques Etrangères</b>	<b>128 116 266</b>	<b>-</b>	<b>30 387 681</b>	<b>97 728 586</b>	<b>55 397 363</b>	<b>42 331 223</b>
<b>TOTAL DES CREDITS BANCAIRES</b>	<b>349 172 254</b>	<b>178 000 000</b>	<b>117 599 242</b>	<b>409 573 013</b>	<b>231 155 529</b>	<b>178 417 484</b>
<b>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>						
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	205 582 160	50 000 000	45 199 080	210 383 080	146 035 000	64 348 080
EMPRUNTS OBLIGATAIRES SUB	36 098 400	-	11 318 400	24 780 000	14 390 000	10 390 000
<b>TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>	<b>241 680 560</b>	<b>50 000 000</b>	<b>56 517 480</b>	<b>235 163 080</b>	<b>160 425 000</b>	<b>74 738 080</b>
<b>AUTRES EMPRUNTS</b>						
CERTIFICATS DE DEPÔTS-FACTO	1 700 000	-	700 000	1 000 000	-	1 000 000
<b>TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS</b>	<b>1 700 000</b>	<b>-</b>	<b>700 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>-</b>	<b>1 000 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>592 552 814</b>	<b>228 000 000</b>	<b>174 816 722</b>	<b>645 736 093</b>	<b>391 580 529</b>	<b>254 155 564</b>

## NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
- Avances et acomptes reçus des clients	15 227 927	12 100 776	12 580 059
- Dépôts et cautionnements reçus	9 086 516	8 349 468	8 745 297
<u>Total</u>	<u>24 314 443</u>	<u>20 450 244</u>	<u>21 325 356</u>

## NOTE 13 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
<u>Fournisseurs d'exploitation</u>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	776 516	332 505	550 897
- Factures non parvenues	1 544 878	1 309 508	1 249 733
<u>Sous total</u>	<u>2 321 394</u>	<u>1 642 013</u>	<u>1 800 630</u>
<u>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</u>			
- Factures d'achats	4 334 418	1 820 499	1 439 978
- Effets à payer	99 048 727	111 389 967	107 330 470
- Factures non parvenues (Fournisseurs de biens)	108 571	70 002	51 071
- Retenues de garantie	181 160	181 160	181 160
<u>Sous total</u>	<u>103 672 876</u>	<u>113 461 628</u>	<u>109 002 679</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>105 994 270</u>	<u>115 103 641</u>	<u>110 803 309</u>

## NOTE 14 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :

	30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
- Personnel, remunerations dues	410 785	35 271	39 991
- Personnel, provisions pour congés payés	1 320 643	1 334 962	1 096 061
- Personnel, autres charges à payer	1 174 608	905 057	1 726 667
- Etat, retenues sur salaires	695 378	486 730	447 636
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	781 148	858 040	801 816
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	-	11 787	106 132
- Etat, impôts sur les bénéfices (Voir Note 30)	2 927 873	5 582 847	5 885 585
- Etat, TVA à payer	-	-	1 353 628
- Etat, autres impôts et taxes à payer	1 621 232	944 221	2 996 004
- Actionnaires, dividendes à payer	29 142	26 440	26 440
- Avances sur titres immobilisés	-	792 115	792 115
- C.N.S.S	1 788 001	1 610 851	1 157 557
- Autres comptes créditeurs	9 256 649	4 697 256	3 796 895
- Compte Courant Stif	38 424	37 569	43 192
- Diverses charges à payer	656 826	316 129	700 807
- Produits constatés d'avance	1 089 130	866 286	1 020 436
- Compte Adhérents à Régulariser : L/G	1 408 235	1 238 735	1 835 135
- Autres provisions pour risques	14 852 009	18 294 652	18 919 652
<b>Total</b>	<b>38 050 083</b>	<b>38 038 948</b>	<b>42 745 749</b>

## NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
- Capital social (A)	54 000 000	54 000 000	54 000 000
- Réserve légale (B)	5 400 000	5 400 000	5 400 000
- Réserves spéciales de réinvestissement	16 482 184	10 982 184	10 982 184
- Autres réserves	-	3 776 843	3 776 843
- Subvention d'investissement (D)	60 912	95 839	78 375
- Prime d'émission	11 296 875	11 851 862	11 851 862
- Boni de fusion	9 880 795	10 870 951	10 870 951
- Résultats reportés	94 771 081	82 514 289	82 514 289
<b>Total des capitaux propres avant résultat de la période</b>	<b>191 891 847</b>	<b>179 491 968</b>	<b>179 474 504</b>
Résultat de la période	13 671 404	12 423 067	24 314 809
<b>Total des capitaux propres avant affectation (E)</b>	<b>205 563 251</b>	<b>191 915 035</b>	<b>203 789 313</b>

**Résultat par action:**

Résultat de la période (1)		13 671 404	12 423 067	24 314 809
Nombre d'actions (2)		10 800 000	10 800 000	10 800 000
Résultat par action (1) / (2)	(C)	1,266	1,150	2,251

(A) Le capital social s'élève au 30 Juin 2024 à la somme de 54.000.000 Dinars divisé en 10.800.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) Subvention obtenue en vertu du contrat conclu avec SANAD portant sur l'assistance technique dans le cadre de la digitalisation des diverses activités de TLF.

(E) Voir tableau des mouvements ci-joint :

**TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**

Arrêté au 30 juin 2024

(exprimé en dinars)

	Capital social	- Prime d'émission	Réserve légale	Boni de fusion	- Réserves spéciales de réinvestissement	Autres réserves	Subvention d'investissement	Résultats reportés	Modifications comptables	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31 Décembre 2022</b>	54 000 000	21 031 862	5 400 000	10 870 951	6 482 184	3 776 843	113 303	74 245 861	(3 821 145)	16 589 571	188 689 430
Affectations approuvées par l'A.G.O du 26/04/2023			-					16 589 571		(16 589 571)	-
Reclassement approuvé par l'A.G.O du 26/04/2023		(9 180 000)						9 180 000			-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2022								(9 180 000)			(9 180 000)
Réserve spéciale de réinvestissement approuvée devenue libre					4 500 000			(4 500 000)			-
Modification comptable								(3 821 145)	3 821 145		-
Quote-part de la subvention virée au compte de résultat							(34 928)				(34 928)
Résultat au 31 décembre 2023										24 314 809	24 314 809
<b>Solde au 31 Décembre 2023</b>	54 000 000	11 851 862	5 400 000	10 870 951	10 982 184	3 776 843	78 375	82 514 289	-	24 314 809	203 789 313
Affectations approuvées par l'A.G.O du 26/04/2024					6 000 000			18 314 809		(24 314 809)	-
Reclassement approuvé par l'A.G.O du 26/04/2024		(554 987)		(990 155)		(3 776 843)		5 321 985			-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2023								(11 880 000)			(11 880 000)
Reclassement de réserve spéciale de réinvestissement devenue libre					(500 000)			500 000			-
Quote-part de la subvention virée au compte de résultat							(17 463)				(17 463)
Résultat au 30 juin 2024										13 671 404	13 671 404
<b>Solde au 30 juin 2024</b>	54 000 000	11 296 875	5 400 000	9 880 795	16 482 184	-	60 912	94 771 081	-	13 671 404	205 563 251

## NOTE 16 : INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
- Intérêts conventionnels	50 133 930	46 338 530	95 448 868
- Intérêts intercalaires	71 316	107 101	241 448
- Intérêts de retard	388 040	1 329 329	2 877 547
<b><u>Total intérêts de crédits bail</u></b>	<b>50 593 286</b>	<b>47 774 960</b>	<b>98 567 863</b>
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(690 633)	(4 453 077)	(3 933 405)
. Intérêts de retard	(790 931)	(3 158 884)	(3 295 386)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	970 804	3 595 693	3 805 677
. Intérêts de retard antérieurs	1 287 358	4 388 904	4 479 511
<b><u>Variation des produits réservés</u></b>	<b>776 598</b>	<b>372 636</b>	<b>1 056 397</b>
<b><u>Total des revenus de leasing</u></b>	<b>51 369 884</b>	<b>48 147 596</b>	<b>99 624 260</b>

## NOTE 17 - REVENUS DU FACTORING

L'analyse des revenus de factoring au titre de la période, se présente ainsi :

	30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
Commission de factoring	3 024 713	2 983 098	6 058 523
Intérêts de financement	8 872 355	8 941 356	18 228 534
Autres commissions de factoring	124 613	164 851	298 033
<b>Total</b>	<b>12 021 681</b>	<b>12 089 305</b>	<b>24 585 090</b>

## NOTE 18 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	300 605	319 910	524 405
- Commissions d'assurance	453 996	490 000	864 560
- Autres produits d'exploitation	535 441	586 319	1 149 510
<b><u>Total des autres produits d'exploitation</u></b>	<b>1 290 042</b>	<b>1 396 229</b>	<b>2 538 475</b>

## NOTE 19 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
- Intérêts des emprunts obligataires	12 601 405	11 015 346	22 189 983
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	12 451 470	9 296 672	20 716 872
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	4 807 203	7 224 350	13 659 843
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de Remboursement des emprunts	525 093	562 212	1 098 583
<b><u>Total des charges financières des emprunts</u></b>	<b>30 385 171</b>	<b>28 098 580</b>	<b>57 665 281</b>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	(28 629)	(45 743)	(28 835)
- Intérêts sur opérations de financement (charges)	58 575	150 658	213 321
- Pénalités fiscales et sociales	40	12 860	12 861
- Pertes de change	12 390	6 785	11 045
- Gains de change	(300)	(969)	(56 139)
- Autres charges financières	56 503	58 849	145 631
<b><u>Total des autres charges financières</u></b>	<b>98 579</b>	<b>182 440</b>	<b>297 884</b>
<b><u>Total général</u></b>	<b>30 483 750</b>	<b>28 281 020</b>	<b>57 963 165</b>

## NOTE 20 : COMMISSIONS ENCOURUES

Les commissions encourues se détaillent comme suit :

	30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
Commissions servies export	10 919	3 041	7 582
Commissions servies apporteurs	9 799	14 433	26 578
<b><u>Total</u></b>	<b>20 718</b>	<b>17 474</b>	<b>34 160</b>

## NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
- Produits des participations	5 365 576	4 603 174	4 660 263
- Produits des titres Immobilisés	258 577	77 900	78 456
- Revenus des autres créances immobilisées	892 254	1 013 373	1 763 980
- Revenus des valeurs mobilières de placement	8 539	4 244	13 039
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	-	-	5 115
<b><u>Total</u></b>	<b>6 524 946</b>	<b>5 698 691</b>	<b>6 520 853</b>

## NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
- Salaires et complément de Salaires	8 760 663	8 167 190	15 896 395
- Bonus	880 000	660 000	1 500 000
- Indemnités représentatives de frais	248 164	249 004	477 983
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	2 027 311	1 854 331	3 526 984
- Autres charges sociales	519 026	290 149	456 499
<b><u>Total</u></b>	<b>12 435 164</b>	<b>11 220 674</b>	<b>21 857 861</b>

## NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
- Achat de matières et fournitures	49 460	65 562	127 920
<b><u>Total des achats</u></b>	<b>49 460</b>	<b>65 562</b>	<b>127 920</b>
- Locations	100 436	114 704	220 183
- Charges locatives et de copropriété	109 215	81 623	182 136
- Entretien et réparations	366 138	338 395	631 448
- Primes d'assurances	86 567	77 446	157 429
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	440 428	540 970	1 069 260
<b><u>Total des services extérieurs</u></b>	<b>1 102 784</b>	<b>1 153 138</b>	<b>2 260 456</b>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 579 852	1 243 382	2 404 556
- Publicités, publications, relations publiques	197 823	237 116	523 702
- Déplacements, missions et réceptions	346 411	419 604	755 491
- Frais postaux et de télécommunications	142 556	138 466	295 063
- Services bancaires et assimilés	294 112	261 648	547 206
- Transfert de charges (frais bancaires)	(13 909)	(14 172)	(29 242)
- Transfert de charges (frais de justice)	(685)	(2 419)	(4 286)
<b><u>Total des autres services extérieurs</u></b>	<b>2 546 160</b>	<b>2 283 625</b>	<b>4 492 490</b>
- Rémunération du président du conseil d'administration	165 000	150 000	300 000
- Jetons de présence	38 880	38 880	77 760
- Autres charges d'exploitation	26 331	28 750	48 418
<b><u>Total des charges diverses</u></b>	<b>230 211</b>	<b>217 630</b>	<b>426 178</b>
- Impôts et taxes sur rémunérations	268 401	249 764	475 769
- T.C.L	148 607	140 261	287 636
- Droits d'enregistrement et de timbres	706 555	12 299	58 027
<b><u>Total des impôts et taxes</u></b>	<b>1 123 563</b>	<b>402 324</b>	<b>821 432</b>
<b><u>Total général</u></b>	<b>5 052 178</b>	<b>4 122 279</b>	<b>8 128 476</b>

**NOTE 24 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES**

	30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances (Leasing)	6 379 641	7 998 634	13 938 506
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Factoring)	650 915	998 436	961 239
- Dotations aux provisions collectives (Leasing)	252 500	220 000	827 174
- Dotations aux provisions collectives (Factoring)	-	-	72 633
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Leasing)	(6 920 875)	(10 645 710)	(15 747 250)
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Factoring)	(201 639)	(366 914)	(431 941)
- Créances abandonnées (Leasing)	37 661	20	863
- Pertes suite à la radiation de créances	2 134 094	5 010 116	6 803 446
- Reprises des agios réservés sur créances radiées (Leasing)	(160 468)	(320 713)	(467 634)
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances (Leasing)	(1 973 626)	(2 499 892)	(3 784 830)
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances (Factoring)	-	(2 189 511)	(2 550 982)
- Encaissement sur créances radiées	(64 942)	(3 616)	(81 593)
<b><u>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées</u></b>	<b>133 261</b>	<b>(1 799 150)</b>	<b>(460 369)</b>

**NOTE 25 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES VALEURS IMMOBILISEES**

Les dotations aux amortissements des valeurs immobilisées de la période se détaillent ainsi :

	30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	103 606	278 645	456 374
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	614 130	596 498	1 180 161
<b><u>Total</u></b>	<b>717 736</b>	<b>875 143</b>	<b>1 636 535</b>

**NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES**

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	922 089	168 848	378 639
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	8 523	35 967	49 304
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	-	333 330	333 330
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	(4 312)	-	-
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(333 330)	-	-
- Pertes nettes sur cession des titres de participation	-	14 038	14 038
<b><u>Total</u></b>	<b>592 970</b>	<b>552 183</b>	<b>775 311</b>

## NOTE 27 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations aux provisions pour risques divers de la période se détaillent ainsi :

	30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	104	186 762	182 478
- Dotations aux provisions pour risques et charges	125 000	2 997 500	3 622 500
- Apurement des comptes d'actifs	103 196	23 055	99 324
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(241 378)	(8 581)	(21 816)
- Reprises de provisions pour risques et charges	(4 192 643)	-	-
- Pertes suite au redressement fiscal	4 192 643	-	-
<b><u>Total</u></b>	<b>(13 078)</b>	<b>3 198 736</b>	<b>3 882 486</b>

## NOTE 28 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	2 376	217	65 023
- Quote-part de la subvention virée au compte de résultat	17 464	17 464	34 928
- Produits sur assistance technique MLA	150 000	160 000	270 636
- Autres produits	59 366	5 287	92 316
<b><u>Total</u></b>	<b>229 206</b>	<b>182 968</b>	<b>462 903</b>

## NOTE 29 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
- Apurement d'autres comptes	-	-	20 221
- Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	-	481	-
<b><u>Total</u></b>	<b>-</b>	<b>481</b>	<b>20 221</b>

## NOTE 30 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
<b>Bénéfice comptable</b>	<b>22 013 060</b>	<b>21 045 949</b>	<b>39 893 735</b>
<u>A réintégrer</u>			
- Dotations aux Provisions comptables	8 338 772	12 939 477	20 365 803
- Diverses charges non déductibles	4 616 234	147 801	781 008
- Provisions fiscales constituées en 2019/2018 pour affaires douteuses	-	-	10 017 800
<u>A déduire</u>			
- Reprises sur provisions comptables	4 767 351	8 581	21 816
- Dividendes	3 080 895	2 592 806	2 646 979
- Reprises sur Provisions fiscales constituées en 2019/2018 pour affaires douteuses	-	-	10 017 800
<b>Bénéfice fiscal avant provisions</b>	<b>27 119 820</b>	<b>31 531 840</b>	<b>58 371 751</b>
Provisions pour créances douteuses	7 283 056	9 217 070	16 053 488
Provisions pour dépréciation de titres cotés	437 563	204 815	88 204
<b>Bénéfice fiscal</b>	<b>19 399 201</b>	<b>22 109 955</b>	<b>42 230 059</b>
A déduire le montant réinvestis au titre des souscriptions d'actions non soumises au minimum d'impôt	-	-	6 000 000
<b>Base imposable</b>	<b>19 399 201</b>	<b>22 109 955</b>	<b>36 230 059</b>
<b>Impôt sur les sociétés</b>	<b>6 789 720</b>	<b>7 738 484</b>	<b>12 680 521</b>
- Acomptes provisionnels payés	(1 460 355)	(2 126 245)	(6 378 734)
- Ajustement report IS suite contrôle fiscal	(2 335 732)	-	-
- Retenues à la source	(65 760)	(29 392)	(416 202)
<b>Impôt à payer (report)</b>	<b>2 927 873</b>	<b>5 582 847</b>	<b>5 885 585</b>
<b>Contribution sociale de solidarité des sociétés</b>	<b>775 968</b>	<b>884 398</b>	<b>1 449 202</b>
<b>Contribution conjoncturelle des sociétés</b>	<b>775 968</b>	<b>-</b>	<b>1 449 202</b>

## NOTE 31 - ENCAISSEMENT REÇUS DES CLIENTS

		30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
- Impayés sur créances de leasing en début de période	4.4	61 272 081	67 369 456	67 369 457
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	4.4	(59 388 104)	(65 074 550)	(61 272 081)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	12	(12 580 059)	(12 516 433)	(12 516 433)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	12	15 227 927	12 100 776	12 580 059
- Plus ou moins values sur relocation	4.0	(365 989)	(1 207 780)	(1 721 192)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	12	(8 745 297)	(9 048 282)	(9 048 282)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	12	9 086 516	8 349 468	8 745 297
- Intérêts constatés d'avance en début de période	4&14	(3 977 095)	(3 778 163)	(3 778 163)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	4&14	4 140 012	3 883 122	3 977 095
- TVA collectée		44 446 024	42 173 824	86 264 097
- Loyers encaissés	4.0&16	241 863 875	229 976 999	467 139 966
- Intérêts de retard	16	388 040	1 329 329	2 877 547
- Créances virées en Pertes	24	(2 171 755)	(5 010 136)	(6 804 309)
- Remboursement des valeurs résiduelles	4.0	936 777	557 485	770 585
- Remboursements anticipés	4.0	8 856 550	12 330 683	20 504 841
- Produits sur Cessions anticipées	18	300 605	319 910	524 405
<b><u>Encaissements recus des clients</u></b>		<b>299 290 108</b>	<b>281 755 708</b>	<b>575 612 889</b>

## NOTE 31 (SUITE) - ENCAISSEMENT REÇUS DES ACHETEURS FACTORES

		30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
- Encours de Financement des adhérents en début de période	5&9	135 326 161	123 958 230	123 958 230
- Encours de Financement des adhérents en fin de période	5&9	(127 779 997)	(141 182 241)	(135 326 161)
- Cautionnements imputables aux adhérents en début de période	9&14	(1 853 849)	(1 386 449)	(1 386 449)
- Cautionnements imputables aux adhérents en fin de période	9&14	1 426 949	1 257 449	1 853 849
- Financement des adhérents (TND + €)		178 787 066	204 824 456	410 055 815
- Produits à recevoir en début de période	9	2 983	4 520	4 520
- Produits à recevoir en fin de période	9	934	(1 512)	(2 983)
- Produits perçus d'avance en début de période	14	(1 020 436)	(1 871 458)	(1 871 458)
- Produits perçus d'avance en fin de période	14	1 089 130	866 089	1 020 436
- Revenus du factoring	17	12 021 681	12 089 305	24 585 090
- Récupération frais bancaires	23	13 909	14 172	29 242
- Récupération frais de justice	23	685	2 419	4 286
- TVA collectée Factoring		588 892	595 824	1 203 079
<b><u>Encaissements recus des acheteurs</u></b>		<b>198 604 108</b>	<b>199 170 804</b>	<b>424 127 496</b>

## NOTE 32 - DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

		30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	13	109 002 679	75 884 516	75 884 516
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	13	(103 672 876)	(113 461 628)	(109 002 679)
- Fournisseurs, avances en début de période	9	(110 270)	(113 062)	(113 062)
- Fournisseurs, avances en fin de période	9	112 453	126 290	110 270
- Investissements pour financement de contrats de leasing	4.0	234 251 598	232 473 193	449 029 857
- TVA sur Investissements		39 976 571	39 836 867	76 322 752
<u>Décaissements pour financement de contrats de leasing</u>		<b>279 560 155</b>	<b>234 746 176</b>	<b>492 231 654</b>

### NOTE 33 - SOMMES VERSES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

		30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en début de période	9	(182 910)	(60 245)	(60 245)
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en fin de période	9	126 804	148 219	182 910
- Avances et acomptes au personnel en début de période	9	(352 866)	(325 243)	(325 243)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	9	304 868	273 913	352 866
- Charges constatées d'avance en début de période	9	(384 607)	(215 011)	(215 011)
- Charges constatées d'avance en fin de période	9	864 648	549 291	384 607
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	13	1 800 630	1 534 823	1 534 823
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	13	(2 321 394)	(1 642 013)	(1 800 630)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	14	39 991	109 704	109 704
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	14	(410 785)	(35 271)	(39 991)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	14	1 096 061	1 227 768	1 227 768
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	14	(1 320 643)	(1 334 962)	(1 096 061)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	14	1 726 667	1 417 886	1 417 886
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	14	(1 174 608)	(905 057)	(1 726 667)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	14	447 636	413 993	413 993
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	14	(695 378)	(486 730)	(447 636)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	14	801 816	800 607	800 607
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	14	(781 148)	(858 040)	(801 816)
- C.N.S.S en début de période	14	1 157 557	1 231 669	1 231 669
- C.N.S.S en fin de période	14	(1 788 001)	(1 610 851)	(1 157 557)
- Diverses Charges à payer en début de période	14	700 807	567 548	567 548
- Diverses Charges à payer en fin de période	14	(656 826)	(316 129)	(700 807)
- Compte courant STIF en début de période	14	43 192	(40 440)	(40 440)
- Compte courant STIF en fin de période	14	(38 424)	(37 569)	(43 192)
- Prêts au personnel en début de Période	9	(1 451 668)	(2 351 417)	(2 351 417)
- Prêts au personnel en fin de période	9	1 173 994	1 996 743	1 451 668
- Dépôts et cautionnements versés en début de période	9	(832 205)	(661 623)	(661 623)
- Dépôts et cautionnements versés en fin de période	9	744 796	907 255	832 205
- TVA, payées sur biens et services		847 292	703 655	1 483 938
- Charges de personnel	22	12 435 164	11 220 674	21 857 861
- Autres charges d'exploitation	20&23	5 072 896	4 139 753	8 162 636
- Impôts et taxes fournisseurs	23	(1 123 563)	(402 324)	(821 432)
<b>Sommes versés aux fournisseurs et au personnel</b>		<b>15 869 793</b>	<b>15 960 576</b>	<b>29 722 921</b>

## NOTE 34 - INTERETS PAYES

		30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
- Frais d'émission d'emprunt en début de période	9	(1 934 646)	(1 915 120)	(1 915 120)
- Frais d'émission d'emprunt en fin de période	9	2 024 513	1 925 194	1 934 646
- Intérêts constaté d'avance sur certificat de dépôts début de période	11	(154 594)	(38 534)	(38 534)
- Intérêts constaté d'avance sur certificat de dépôts en fin de période	11	2 661	48 134	154 594
- Intérêts courus sur emprunts obligataires début de période	11	12 440 986	13 895 873	13 895 873
- Intérêts courus sur emprunts obligataires fin de période	11	(8 129 418)	(7 399 896)	(12 440 986)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	11	3 117 452	2 213 743	2 213 743
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	11	(4 448 442)	(2 423 098)	(3 117 452)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	11	3 704 558	5 134 666	5 134 666
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	11	(2 711 289)	(4 554 754)	(3 704 558)
- Charges financières	19	30 483 750	28 281 020	57 963 164
		<b>34 395 531</b>	<b>35 167 228</b>	<b>60 080 036</b>

Intérêts payés

## NOTE 35 - IMPOTS ET TAXES PAYES

		30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	9&14	5 885 585	3 582 486	3 582 486
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	9&14	(2 927 873)	(5 582 847)	(5 885 585)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	14	2 996 004	908 297	908 297
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	14	(1 621 232)	(944 221)	(2 996 004)
- TVA à payer en début de période	14	1 353 628	909 778	909 778
- TVA à payer en fin de période	14	889 796	1 011 956	(1 353 628)
- TVA payées		4 331 777	2 272 583	9 626 536
- Impôts et taxes fournisseurs	23	1 123 563	402 324	821 432
- Impôts sur les bénéfices	30	8 341 656	8 622 882	15 578 926
		<b>20 372 904</b>	<b>11 183 238</b>	<b>21 192 238</b>

Impôts et taxes payés

## NOTE 36 - AUTRES FLUX DE TRESORERIE

		30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
- Produits à recevoir des tiers en début de période	9	1 145 745	1 589 375	1 589 375
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	9	(6 309 536)	(4 217 280)	(1 145 745)
- Autres comptes débiteurs en début de période	9	2 729 184	3 098 661	3 098 661
- Autres comptes débiteurs en fin de période	9	(2 449 735)	(1 996 734)	(2 729 184)
- Compte courant TLG FINANCE en début de période	9	77 762	77 762	77 762
- Compte courant TLG FINANCE en fin de période	9	(77 762)	(77 762)	(77 762)
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	9	19 532	4 748	4 748
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	9	(29 349)	(23 843)	(19 532)
- Compte Adhérents,contrats résiliés en début de période	9	21 773	23 456	23 456
- Compte Adhérents,contrats résiliés en fin de période	9	(21 773)	(21 773)	(21 773)
- Comptes d'attente en début de période	9	772 861	600 507	600 507
- Comptes d'attente en fin de période	9	(439 473)	(498 134)	(772 861)
- Placements en titres en début de période	6	33 163 724	59 655 550	59 655 550
- Placements en titres en fin de période	6	(686 957)	(846 735)	(33 163 724)
- Autres comptes créditeurs en début de période	14	(3 796 895)	(4 657 872)	(4 657 872)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	14	9 216 649	4 697 256	3 796 895
- Effet à recevoir en début de période	9	666 601	3 119 969	3 119 969
- Effet à recevoir en fin de période	9	(666 601)	(2 226 638)	(666 601)
- Subvention d'investissement en début de période	15	(78 375)	(113 303)	(113 303)
- Subvention d'investissement en fin de période	15	60 912	95 839	78 375
- Produits des placements	21	6 266 369	5 698 691	6 520 853
- Autres produits d'exploitation	18	989 437	1 076 319	2 014 070
- Autres gains ordinaires	28	226 830	182 751	397 880
- Autres pertes ordinaires	29	(4 295 839)	(23 536)	(119 545)
		<b>36 505 084</b>	<b>65 217 274</b>	<b>37 490 199</b>

Autres flux de trésorerie

## NOTE 37 - DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
- Investissements en Immobilisations incorporelles	8	22 944	36 759	36 759
- Investissements en Immobilisations corporelles	8	701 270	758 448	1 493 245
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<b>724 214</b>	<b>795 207</b>	<b>1 530 004</b>

**NOTE 38 - ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

		30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
- Cessions d'immobilisations corporelles	8	22 110	192 837	269 156
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	28	2 376	217	65 023
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<b>24 486</b>	<b>193 054</b>	<b>334 179</b>

**NOTE 39 - DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

		30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
- Titres de participation libérés au cours de la période	7.0	27 192 207	100 000	724 625
- Titres immobilisés libérés au cours de la période	7.0	6 000 000	6 000 000	6 000 000
- Avances sur acquisitions de titres en début de période	7	(13 875 465)	(13 875 465)	(13 875 465)
- Avances sur acquisitions de titres en fin de période	7	13 875 465	13 875 465	13 875 465
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<b>33 192 207</b>	<b>6 100 000</b>	<b>6 724 625</b>

**NOTE 40 - ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

		30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
- Titres de participations cédés au cours de la période	7.0	-	166 700	167 950
- Titres immobilisés cédés au cours de la période	7.0	1 000 000	500 000	500 000
- Avances sur titres immobilisés en début de période	14	(792 115)	(792 115)	(792 115)
- Avances sur titres immobilisés en fin de période	14	-	792 115	792 115
- Plus values sur cession d'immobilisations financières	21	258 577	-	-
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>		<b>466 462</b>	<b>666 700</b>	<b>667 950</b>

**NOTE 41 - DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS**

		30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
- Dividendes et tantièmes		11 880 000	9 180 000	9 180 000
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	14	26 440	26 440	26 440
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	14	(29 142)	(26 440)	(26 440)
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<b>11 877 298</b>	<b>9 180 000</b>	<b>9 180 000</b>

## NOTE 42 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE LA PERIODE

		30-juin 2024	30-juin 2023	31-déc. 2023
- Banques	3	26 879 111	12 350 218	9 899 934
- Caisses	3	60 337	79 102	57 104
- Banques, découverts	10	(4 528 526)	(543 928)	(840 474)
		<b>22 410 922</b>	<b>11 885 392</b>	<b>9 116 564</b>

Liquidités et équivalents de liquidités

### Note 43 : Les contrôles fiscaux en cours

1 - La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2008.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en août 2010 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 804 KDT, dont 246 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification en septembre 2010, néanmoins l'administration n'a pas retenu les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en février 2012.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société en juillet 2013 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 737 KDT, dont 186 KDT de pénalités.

Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis.

Un jugement préparatoire a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en février 2015, demandant à l'administration de recalculer le montant de la taxation, en éliminant certains chefs de redressement, ce qui a eu pour effet de ramener le montant des impôts à 77 KDT, dont 17 KDT de pénalités, parallèlement l'administration a formulé ses réserves quant audit jugement.

Le jugement définitif a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en juin 2015, portant ajustement des montants réclamés par l'administration fiscale à 77 KDT.

Ce jugement a été confirmé en appel contre lequel l'administration fiscale a introduit un pourvoi en cassation courant 2018. Le jugement définitif de la Cour de cassation n'est pas encore prononcé.

2 - La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2012.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en septembre 2014 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 1 438 KDT, dont 575 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification, néanmoins l'administration n'a retenu que certains arguments et observations présentés par la société.

La société a reformulé une opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en juillet 2015. En juin 2017, la société a conclu un arrangement partiel avec l'administration fiscale aboutissant au paiement d'un montant de 294 KDT, dont 211 KDT de pénalités.

Cet arrangement ne couvre pas les chefs de redressement relatifs aux avantages fiscaux se rapportant au réinvestissement des bénéficiaires effectué en 2009 ainsi qu'au non-ajustement du report d'impôt de départ au titre de 2008 suite au précédent contrôle fiscal.

Un arrêté de taxation d'office n° 105/2018 portant sur les éléments sus mentionnés a été notifié à la société en décembre 2018 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 476 KDT. Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis.

Le tribunal de première instance de Tunis a émis son jugement dans l'affaire n° 8443/33 en date du 17 février 2021 et a annulé l'arrêté de taxation d'office n° 105/2018.

L'administration fiscale a interjeté appel contre ce jugement rendu par le tribunal de première instance de Tunis.

3- Au cours de l'exercice 2022, TLF a fait l'objet d'une vérification approfondie de sa situation fiscale portant sur les différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et ce, pour la période allant du 1er janvier 2018 au 31 Décembre 2021.

La société TLF a conclu, en date du 12 juin 2024, un arrangement avec l'administration fiscale et ce, en bénéficiant de l'article 58 de la loi des Finances 2024. Cet accord a abouti au paiement d'un montant en principal de 6 528 KDT et à l'ajustement du report d'IS au titre de 2021 en passant de 1 084 KDT à 3 419 KDT.

#### **Note 44 : Engagements hors bilan**

La rubrique engagements sur autres titres présente au 30-06-2024 un solde de 10 819 KDT correspond aux engagements pour l'acquisition de titres TLG Finance KDT.

La réalisation de cette opération reste conditionnée à l'obtention d'une autorisation auprès de la BCT.

#### **Note 45 : Évènements postérieurs à la clôture**

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 29 août 2024. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

#### **Note 46 : Transactions avec les parties liées**

##### ***A- Transactions avec les parties liées***

#### **Tunisie LLD**

##### **Engagement Leasing**

Au cours du premier semestre 2024, TLF a mis en force 6 contrats au profit de Tunisie LLD, dans laquelle elle détient directement 99,88% du capital, pour une valeur totale de 1 938 KDT.

La marge brute réalisée au 30 juin 2024 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 896 KDT.

Au 30 juin 2024, l'encours financier s'élève à 17 388 KDT.

##### **Location de voitures**

Tunisie Location Longue Durée a conclu avec TLF un contrat de location de voitures.

Les charges supportées au cours du premier semestre 2024 s'élèvent à 70 KDT.

#### **Maghreb Leasing Algérie (MLA)**

TLF a conclu avec MLA, le 29 Août 2019, un contrat d'assistance technique en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2019 sont arrêtés à un montant de 151 360 €.

Un premier avenant a été signé le 1<sup>er</sup> janvier 2021, en vertu duquel les honoraires de TLF sont ramenés à 107 580 € à partir de l'exercice 2020.

Un deuxième avenant a été signé le 1<sup>er</sup> janvier 2022, en vertu duquel les honoraires de TLF sont ramenés à 90 640 € à partir de l'exercice 2021.

Les prestations facturées dans ce cadre, au titre de l'exercice 2023, s'élèvent à 262 KDT, ils sont constatés dans le compte « produits à recevoir » et non encore encaissés au 30 juin 2024.

Les produits à recevoir auprès MLA au titre de premier semestre 2024 relative à l'assistance technique s'élève à 150 KDT, ainsi que le solde total s'élève à 412 KDT.

### **AMEN BANK**

Au 30 juin 2024, le détail des opérations faites entre l'Amen Bank et TLF se présente comme suit :

- Le solde du compte bancaire de TLF ouvert auprès de l'Amen Bank s'élève à 1 699 KDT solde débiteur,
- L'encours des emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de TLF totalise un montant de 36 500 KDT. Les charges financières supportées au titre des emprunts contractés auprès AB s'élèvent 1 313 KDT.
- TLF a souscrit des certificats de dépôts auprès l'AB pour un montant total de 164 500 KDT qui a été remboursé intégralement au 30 juin 2024. Le produit de placement constaté au 30 juin 2024 présente un solde total de 586 KDT.

### **PGI HOLDING**

#### **Convention de participation aux frais du siège**

La TLF a conclu une convention de participation aux frais du siège en août 2011 avec la société PGI Holding.

Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la TLF dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la société avec un plafond de 150 KDT hors taxes qui a été élevé en 2016 à 160 KDT hors taxes à l'occasion de l'établissement d'un avenant à ladite convention.

Le montant des frais supportés par Tunisie Leasing et Factoring au titre du premier semestre 2024 s'élève à 80 KDT (HT).

### **AMEN BANK - Maghreb Leasing Algérie**

Tunisie Leasing & Factoring et Amen Bank ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de TLF, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 455 KDT au profit de TLF de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Le nombre des actions en portage a été porté à 394.810 actions suite à l'attribution par MLA d'actions gratuites, puis à 590.957 actions suite à la conversion des dividendes de 2018 et 2019 en capital, ce qui a eu pour effet de porter les sommes avancées au titre du contrat de portage à 13.875.465 DT.

Ainsi, Tunisie Leasing et Factoring a procédé au remboursement intégral des échéances de l'encours du portage. Néanmoins, suite au changement du cadre légal Algérien, il est devenu impossible pour les parties, d'exécuter les obligations issues de ladite convention.

TLF et AMEN BANK se sont rapprochées et convenues ce qui suit :

- La renonciation par Tunisie Leasing et Factoring au rachat des 590.957 actions MLA, objet de la convention de portage ;
- TLF se substitue à l'Amen Bank pour le rachat de 590.957 actions de la SFI et FMO ;
- Le paiement par Amen Bank à Tunisie Leasing et Factoring l'équivalent de la somme qui sera décaissée par cette dernière pour l'acquisition de 590.957 actions auprès de SFI et FMO.
- TLF prendra en charge tous les frais, droits, taxes ou autres liés à l'opération de portage et supportés par AMEN BANK.

Les dividendes à recevoir par TLF en vertu du contrat de portage signé avec l'AMEN BANK au titre de l'année 2023 se sont élevés à 712 KDT non encore encaissés au 30 juin 2024.

### **Sté TLG Finance**

TLF a accordé, au cours de l'année 2021, à sa filiale Sé TLG Finance, dans laquelle elle détient 33,90%, une avance en compte courant de 77 KDT.

### **Société Tunisienne d'ingénierie financière (STIF)**

La société Tunisienne d'ingénierie financière (STIF) a accordé à Tunisie Leasing et Factoring, en 2017 une avance en compte courant de 1 130 KDT rémunérée au taux de 8% en vertu d'une convention de compte courant. Le compte courant de STIF est créateur de 38 KDT au 30 juin 2024.

### **POULINA HOLDING**

Le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing & Factoring tenu le 25 août 2020 a autorisé la société à céder, par anticipation, ses participations dans les sociétés du Groupe Poulina pour un montant global de 8 381 KDT payable sur les exercices 2022, 2023 et 2024.

Au 30 juin 2024, le montant des effets à recevoir s'élève à 667 KDT.

### **AMEN SICAR**

- 1- Une convention de gestion a été conclue, le 17 mars 2023, avec la société « AMEN SICAR », ayant avec Tunisie Leasing et factoring des dirigeants en commun. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur de 6.000 KDT. En contrepartie, la société « AMEN SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 1 % de l'encours du fonds.

La charge de la commission de gestion supportée au titre du premier semestre 2024 s'élève à 30 KDT.

Le produit de placement rattaché audit fonds s'élève au 30 juin 2024 à 283 KDT dont 114 KDT à recevoir.

- 2- Une convention de gestion a été conclue, le 11 mars 2024, avec la société « AMEN SICAR », ayant avec Tunisie Leasing et Factoring des dirigeants en commun. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur de 6.000 KDT. En contrepartie, la société « AMEN SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 1 % de l'encours du fonds.

La charge de la commission de gestion supportée au titre du premier semestre, décomptée à partir de la date de la libération du fonds s'élève à 18 KDT.

Le produit de placement rattaché audit fonds s'élève au 30 juin 2024 à 133 KDT non encore encaissé.

4.5. Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2024



Société d'expertise comptable  
Inscrite au Tableau de l'Ordre

Immeuble International City Center - Tour des Bureaux  
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie  
Tél (LG) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405  
IU:0048096H - MF : 048096 HAM 000  
Mail : administration@finor.com.tn



**ECC MAZARS**

Immeuble Mazars Rue Lac, Ghar EL Melh  
Les Berges du Lac 1053 Tunis  
Tél +216 71 96 33 80 Fax +216 71 96 43 80  
E-mail : Fovismazars.tunisie@mazars.tn

## **RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2024**

**Messieurs les actionnaires de la société Tunisie Leasing & Factoring**

### ***Introduction :***

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société Tunisie Leasing & Factoring couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2024 et faisant apparaître à cette date un total bilan de 1 076 889 KDT et un bénéfice net de 13 671 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société Tunisie Leasing & Factoring, comprenant le bilan au 30 juin 2024, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

### ***Etendue de l'examen :***

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

**Conclusion :**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société Tunisie Leasing & Factoring au 30 juin 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 29 Août 2024

**Les commissaires aux comptes**

**FINOR**

**Mustapha MEDHIOUB**



**ECC MAZARS**

**Borhen CHEBBI**



#### 4.6. Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires au 30/06/2024

- **Note sur la permanence des principes et méthodes comptables utilisés dans l'établissement des états financiers intermédiaires par rapport aux plus récents états financiers annuels :**

Les états financiers semestriels au 30 juin 2024 ont été préparés conformément à la norme comptable NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires. Les principes et méthodes comptables utilisés dans les états financiers intermédiaires sont les mêmes que ceux utilisés au niveau des états financiers annuels les plus récents, à savoir ceux arrêtés au 31/12/2023.

- **Note sur l'effet des changements dans la structure de la société pendant la période intermédiaire :**

Concernant la note sur l'effet des changements, le cas échéant, dans la structure de l'entreprise pendant la période intermédiaire, y compris les regroupements, les acquisitions ou la cession de filiales et les investissements à long terme ainsi que les restructurations et abandons d'activité conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC 19 relative aux états financiers intermédiaires :

L'absence des situations visées par le paragraphe précité ou leur caractère non significatif a justifié l'absence d'une quelconque divulgation à leur égard au niveau des notes aux états financiers de Tunisie Leasing et Factoring au 30 juin 2024.

- **Note sur la nature et le montant des éléments inhabituels de par leur nature, taille ou incidence, affectant les actifs, les passifs, les capitaux propres, le résultat net ou les flux de trésorerie :**

Au cours du premier semestre 2024 aucun élément inhabituel éligible aux conditions prévues par la NCT19 n'a été enregistré.

- **Note sur le revenu sectoriel et le résultat sectoriel :**

Le revenu sectoriel et le résultat sectoriel sont déterminés en se basant sur une comptabilité analytique par branche distinguant entre le leasing et le factoring.

(Montants exprimés en milliers de dinars)

<b>Rubrique</b>	<b>Branche</b>		<b>Total</b>
	<b>Leasing</b>	<b>Factoring</b>	
Intérêts et produits assimilés de leasing	51 370	-	51 370
Revenu du factoring	-	12 022	12 022
Intérêts et charges assimilées	(27 731)	(2 753)	(30 484)
Commissions encourues	-	(20)	(20)
Produits des placements	6 525	-	6 525
Autres Produits d'exploitation	1 290	-	1 290
<b>Produit Net</b>	<b>31 454</b>	<b>9 249</b>	<b>40 702</b>
Charges de personnel	(9 521)	(2 914)	(12 435)
Autres charges d'exploitation	(4 162)	(890)	(5 052)
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	(570)	(148)	(718)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>	<b>17 201</b>	<b>5 297</b>	<b>22 497</b>
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	316	(449)	(133)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	(593)	-	(593)
Dotations aux provisions pour risques divers	138	(125)	13
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>17 062</b>	<b>4 723</b>	<b>21 784</b>
Autres gains ordinaires	229	-	229
Autres pertes ordinaires	-	-	-
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>	<b>17 291</b>	<b>4 723</b>	<b>22 013</b>
Impôt sur les bénéfices	(5 086)	(1 704)	(6 790)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>	<b>12 205</b>	<b>3 019</b>	<b>15 223</b>
Eléments extraordinaires	(1 144)	(408)	(1 552)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>	<b>11 061</b>	<b>2 611</b>	<b>13 671</b>

- **Note complémentaire à la note 7 : « Portefeuille d'investissement » :**

- **Pourcentage de détention de TLF dans le capital de la société « Tunisie Location Longue Durée » (99.44%) : Conformité aux dispositions de l'article 75 de la loi 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers :**

La société TLF détient une participation supérieure à 20% dans le capital de la société Tunisie LLD depuis 2003. Il s'agit d'une entité spécialisée dans la location longue durée et dans la gestion des véhicules d'entreprise, activité considérée comme connexe au Leasing (Leasing Opérationnel). La profession a introduit une demande au ministère des Finances et à la Banque Centrale pour amender la loi sur le leasing pour intégrer le Leasing Opérationnel dans son champ d'application à l'instar de ce qui est pratiqué dans plusieurs pays. À ce jour aucune réponse n'est parvenue de la banque Centrale de Tunisie, ce projet demeure en cours d'étude.

- **Pourcentage de détention de TLF dans le capital de la société « STIF » (100%) : Conformité aux dispositions de l'article 75 de la loi 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers :**

Le processus de liquidation de la STIF a été lancé, ainsi une Assemblée générale extraordinaire a été réunie en date du Mardi 03 décembre 2024, ayant décidé la dissolution anticipée de la société et de nommer un liquidateur et ce à compter du 4 Décembre 2024.

- **Détail des fonds gérés par Amen SICAR et les règles de leur comptabilisation :**

Les fonds gérés confiés à Amen SICAR en gestion pour compte entre dans le cadre de la stratégie d'optimisation fiscale de la société.

Amen SICAR s'engage à investir ce fonds pour le compte de Tunisie Leasing & Factoring conformément à la réglementation fiscale et juridique en vigueur.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

- **Note complémentaire à la note 5 : « Acheteurs factorés » : « Analyse et classification des créances sur la clientèle » :**

- Tout en restant faible et meilleurs par rapport à la concurrence, l'augmentation du taux des engagements non performants, passant de 2,02 % à fin juin 2023 à 3,90 % à fin juin 2024, s'explique par les difficultés rencontrées par certaines relations et la baisse des engagements.
- Le taux de couverture a enregistré une baisse au 30 juin 2024, passant de 99,24% à fin juin 2023 à 60,39%. Cette diminution s'explique principalement par l'augmentation des engagements des relations classées en B2 provisionnées à 20%.

- **Note complémentaire à la note 14 : « Autres passifs » :**

- **Détail de la rubrique « Autres provisions pour risques » au 30/06/2024 :**

La rubrique « autres provisions pour risques » est composée principalement de provisions sur passifs éventuels (engagement sur acquisition des titres Alios pour 8,5 MDT soumise à une autorisation préalable auprès de la BCT qui n'a pas encore donné son accord). Le reliquat de la provision constituée soit 6,3 MDT est composé principalement de provisions pour risque fiscal et social éventuel couvrant les périodes de 2022 à 2024.

- **Note complémentaire à la note 43 « Les contrôles fiscaux et sociaux en cours » :**

1 - La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2008.

Le jugement définitif a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en juin 2015, portant ajustement des montants réclamés par l'administration fiscale à 77 KDT. Ce jugement a été confirmé en appel contre lequel l'administration fiscale a introduit un pourvoi en cassation courant 2018.

A ce jour, le jugement définitif de la Cour de cassation n'est pas encore prononcé.

2 - La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2012.

A ce jour, le jugement définitif de la Cour d'appel n'est pas encore prononcé.

- **Note complémentaire à la note 45 « Engagement hors bilan » :**

La société TLF n'a pas eu encore l'autorisation auprès de la BCT pour l'acquisition des titres « TLG ».

- **Note complémentaire à la note 46 « évènements postérieurs à la clôture » :**

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de l'entreprise n'est survenu entre la date de clôture et jusqu'au à la date d'aujourd'hui.

- **Démarche RSE de TLF :**

TLF a mis en place une stratégie RSE qui s'articule autour de ce qui suit :

- Une politique RSE écrite dans laquelle le DG de la société communique sur ses engagements.
- Un système de gestion environnementale et sociale (SGES) intégré dans le process d'octroi de crédit qui permet de prendre en compte le risque environnemental et social lors de l'évaluation du risque crédit.
- Un produit « vert » dédié au financement de l'Energie Renouvelable et plus particulièrement, les panneaux photovoltaïques.
- TLF a signé le pacte mondial des nations unies pour le développement durable : le Global UN Compact. Par cette signature TLF prend des engagements forts en matière d'appui aux principes de l'UNGLOBALE COMPACT et notamment par la communication annuelle sur le progrès dans les domaines couverts par les 10 principes de Développement durable (DD), qui concernent : les droits de l'homme, le travail, l'environnement et l'anti-corruption, et œuvrant dans le sens des 17 Objectifs de DD fixés par l'Organisation des Nations Unies.
- TLF participe chaque année a des formations en relation avec la finance durable, le financement vert, finance climat, empreinte carbone ... etc.

La participation de TLF à des actions de responsabilité sociétale s'élève à 20 KDT en juin 2024.

- **Le Reporting sur la responsabilité sociétale de TLF :**

Le Reporting ESG portant sur l'exercice 2024 (qui sera publié en 2025) fera référence au guide du Reporting ESG du CMF et de la BVMT, les rapports précédents n'en faisaient pas référence.

#### 4.7. Analyse de la situation financière de Tunisie Leasing et Factoring au 30/06/2024

##### 4.7.1. Engagements financiers au 30/06/2024

En DT

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
<b>1)- Engagements donnés</b>						
<b>a) Garantie personnelles</b>						
• cautionnements						
•aval						
•autres garanties						
<b>b) Garanties réelles</b>						
•hypothèques	79 200 000	79 200 000				
•nantissement						
<b>c) Effets escomptés et non échus</b>						
<b>d) Créances à l'exploitation mobilisée</b>						
<b>e) Abandon de créances</b>						
<b>f) Engagement sur titre non libéré</b>	10 819 110	10 819 110				
<b>g) Engagement par signature</b>	69 135 346	69 135 346				
<b>TOTAL</b>	<b>159 154 456</b>	<b>159 154 456</b>				
<b>2 - Engagements reçus</b>						
<b>a) garanties personnelles</b>						
• cautionnements						
•aval						
•autres garanties	129 827 657	129 827 657				
<b>b) Garanties réelles</b>						
•hypothèques	7 610 093	7 610 093				
•nantissement						
<b>c) Effets escomptés et non échus</b>						
<b>d) Créances à l'exploitation mobilisée</b>						
<b>e) Engagements sur intérêts à échoir sur contrats actifs</b>	151 725 664	151 725 664				
<b>TOTAL</b>	<b>289 163 414</b>	<b>289 163 414</b>				
<b>3- Engagements réciproques</b>						
*emprunt obtenu non encore encaissé	124 000 000	124 000 000				
*crédit consenti non encore versé						
*opération de portage						
*crédit documentaire						
*commande d'immobilisation						
*commande de longue durée						
*contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
<b>TOTAL</b>	<b>124 000 000</b>	<b>124 000 000</b>				

**4.7.2. Encours des crédits émis et contractés par Tunisie Leasing et Factoring au 30/06/2024**

**4.7.2.1. Encours des emprunts obligataires émis par Tunisie Leasing et Factoring au 30/06/2024**

<b>Emprunts obligataires</b>	<b>Montants en DT</b>	<b>Echéances</b>	<b>Taux d'intérêt</b>	<b>Durée</b>	<b>Encours au 30/06/2024</b>
« Tunisie Leasing 2017 - 2 »	<b>30 000 000</b>	08/02/2023	7,95%	5 ans	3 832 080
		08/02/2025	8,20%	7 ans avec deux années de grâce	
« Tunisie Leasing 2018 - 1 »	<b>23 608 700</b>	07/05/2023	7,95%	5 ans	2 481 000
		07/05/2025	8,20%	7 ans avec deux années de grâce	
		07/05/2023	TMM+2,30%	5 ans	
« TL 2018 Subordonné »	<b>20 492 000</b>	17/01/2024	10,60%	5 ans	4 780 000
		17/01/2026	11,00%	7 ans avec deux années de grâce	
		17/01/2024	TMM+2,7%	5 ans	
		17/01/2026	TMM+3%	7 ans avec deux années de grâce	
« TLF 2019 - 1 »	<b>25 000 000</b>	28/06/2024	11,40%	5 ans	4 070 000
		28/06/2026	11,70%	7 ans avec deux années de grâce	
		28/06/2024	TMM+2,7%	5 ans	
« TLF 2020 - 1 »	<b>30 000 000</b>	28/05/2025	11,60%	5 ans	6 000 000
« TLF 2020 - Subordonné »	<b>20 000 000</b>	29/01/2026	10,25%	5 ans	8 000 000
« TLF 2021 - 1 »	<b>40 000 000</b>	15/04/2026	9,70%	5 ans	16 000 000
« TLF 2021 - Subordonné »	<b>20 000 000</b>	28/10/2026	9,80%	5 ans	12 000 000
« TLF 2022 - 1 »	<b>40 000 000</b>	08/04/2027	9,60%	5 ans	24 000 000
		08/04/2027	TMM+2,75%	5 ans	
« TLF 2022 - 2 »	<b>40 000 000</b>	21/10/2027	10,00%	5 ans	32 000 000
		21/10/2027	TMM+2,75%	5 ans	
« TLF 2023 - 1 »	<b>40 000 000</b>	27/04/2028	10,55%	5 ans	32 000 000
« TLF 2023 - 2 »	<b>40 000 000</b>	08/01/2029	10,70%	5 ans	36 000 000
		08/01/2029	TMM+2,5%	5 ans	4 000 000
« TLF 2024 - 1 »	<b>50 000 000</b>	17/05/2029	10,60%	5 ans	44 000 000
		17/05/2029	TMM+2,5%	5 ans	6 000 000
<b>TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>	<b>479 100 700</b>				<b>235 163 080</b>

**4.7.2.2. Encours des emprunts bancaires contractés par Tunisie Leasing et Factoring  
au 30/06/2024**

**- Encours des emprunts bancaires contractés par Tunisie Leasing et Factoring au 30/06/2024**

<b>Emprunts</b>	<b>Montants en DT</b>	<b>Taux d'intérêts</b>	<b>Modalités de remboursement</b>	<b>Durée</b>	<b>Encours au 30/06/2024</b>
Al Baraka Bank 2022	10 000 000	9,77%	Semestrielle	3 ans	5 000 000
Al Baraka Bank 2024	12 000 000	10,46%	Semestrielle	3 ans	12 000 000
Al Baraka Bank 2024	15 000 000	10,49%	Semestrielle	3 ans	15 000 000
Attijari Bank 2019	10 000 000	TMM+3%	Mensuelle	5 ans	500 038
Attijari Bank 2020 II	10 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	3 000 000
Attijari Bank 2022	10 000 000	TMM+2,5%	Mensuelle	5 ans	5 666 667
Attijari Bank 2024 T1	15 000 000	TMM+2,5%	Mensuelle	5 ans	15 000 000
Attijari Bank 2024 T2	15 000 000	TMM+2,5%	Mensuelle	5 ans	15 000 000
BIAT 2020	30 000 000	TMM + 2,50%	Trimestrielle	5 ans	9 000 000
BIAT 2021	15 000 000	TMM + 2,50%	Trimestrielle	5 ans	7 500 000
BIAT 2022	10 000 000	TMM + 2,50%	Trimestrielle	4,33 ans	5 000 000
BIAT 2023 T1	10 000 000	TMM + 2,50%	Trimestrielle	5 ans	8 500 000
BIAT 2023 T2	10 000 000	TMM + 2,50%	Trimestrielle	5 ans	8 500 000
BIAT 2023 T3	5 000 000	TMM + 2,50%	Trimestrielle	5 ans	4 210 527
BIAT 2023 T4	5 000 000	TMM + 2,50%	Trimestrielle	5 ans	4 210 527
BIAT 2023 T5	10 000 000	TMM + 2,50%	Trimestrielle	5 ans	8 947 368
BIAT 2024	15 000 000	<b>10,74%</b>	Trimestrielle	5 ans	14 250 000
BIAT 2024	12 000 000	<b>10,71%</b>	Trimestrielle	5 ans	12 000 000
BIAT 2024	13 000 000	<b>10,72%</b>	Trimestrielle	5 ans	13 000 000
Amen Bank 2019	5 000 000	TMM+3%	Trimestrielle	5 ans	500 000
Amen Bank 2020 I	10 000 000	TMM+2,5%	Mensuelle	5 ans	2 000 000
Amen Bank 2022	10 000 000	TMM+2,75%	Trimestrielle	5 ans	6 500 000
Amen Bank 2023 I	10 000 000	TMM+2,75%	Trimestrielle	5 ans	8 000 000
Amen Bank 2023 II	5 000 000	TMM+3%	Trimestrielle	5 ans	4 500 000
Amen Bank 2024	15 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	15 000 000
B.H 2020	9 471 430	TMM+1%	Trimestrielle	7 ans	4 735 717
B.H 2022	10 000 000	TMM+2,5%	Trimestrielle	5 ans	5 500 000
B.H MT3-FACTO	1 528 570	TMM+1%	Trimestrielle	7 ans	792 588
B.TE MT2-FACTO-2020	2 000 000	TMM+1%	Mensuelle	5 ans	676 242
B.TE-FACTO-2023 I	3 000 000	TMM+2,5%	Trimestrielle	5 ans	2 517 529
B.TE-FACTO-2023 II	1 000 000	TMM+2,5%	Trimestrielle	5 ans	839 176
BT 2019	10 000 000	TMM+2,75%	Mensuelle	5 ans	504 190
BT 2023	15 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	13 500 000
BT FACTO 2022	2 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	1 400 000
BT FACTO 2022	5 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	3 500 000
BT FACTO 2023	3 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	2 210 525
STB 2020	5 000 000	TMM+3%	Trimestrielle	5 ans	1 250 000
ATB 2020	10 000 000	TMM+2,25%	Mensuelle	5 ans	1 833 333
ATB-FACTO	4 000 000	TMM+2,25%	Semestrielle	5 ans	800 000
BLT 2024	5 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	5 000 000
BTL FACTO 2024	5 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	5 000 000
CITI BANK	3 600 000	TMM+1,75%	Principal in fine le 28/08/2024	124 jours	3 600 000
CITI BANK	1 400 000	TMM+1,75%	Principal in fine le 18/09/2024	145 jours	1 400 000
CITI BANK	2 600 000	TMM+1,75%	Principal in fine le 07/11/2024	183 jours	2 600 000
CITI BANK	2 400 000	TMM+1,75%	Principal in fine le 20/08/2024	104 jours	2 400 000
CITI BANK	1 800 000	TMM+1,75%	Principal in fine le 19/11/2024	172 jours	1 800 000
CITI BANK	3 200 000	TMM+1,75%	Principal in fine le 27/11/2024	180 jours	3 200 000
CITI BANK	900 000	TMM+1,75%	Principal in fine le 27/11/2024	170 jours	900 000
CITI BANK	1 700 000	TMM+1,75%	Principal in fine le 18/11/2024	161 jours	1 700 000
CITI BANK	3 100 000	TMM+1,75%	Principal in fine le 19/12/2024	182 jours	3 100 000
CITI BANK	300 000	TMM+1,75%	Principal in fine le 27/09/2024	109 jours	300 000
<b>BANQUES LOCALES</b>	<b>399 000 000</b>				<b>273 844 427</b>

**- Encours des emprunts étrangers contractés par Tunisie Leasing et Factoring au 30/06/2024**

Emprunts	Montants en DT	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Durée	Encours au 30/06/2024
BEI (Crédit participatif)	1 619 000				154 398
BEI 2017-I	26 947 164	0,91%	Semestrielle jusqu'à 06/02/2032 avec quatre années de grâce	15 ans	18 745 853
BEI 2017-II	3 634 670	1,21%	Semestrielle jusqu'à 06/02/2032 avec quatre années de grâce	15 ans	2 528 467
BIRD 2015	6 000 000	TMM+1,75%	Semestrielle jusqu'à 15/07/2027	12 ans	2 333 334
BIRD 2018	7 000 000	TMM+1,75%	Semestrielle jusqu'à 15/01/2030	12 ans	4 666 666
BERD 2019	40 326 000	3,96%	Semestrielle jusqu'à 10/07/2024	5 ans	5 760 857
SANAD FUND 2019	31 615 000	3,27%	Semestrielle jusqu'à 05/10/2024	5 ans	3 512 780
SANAD FUND 2021	13 759 200	2,98%	Semestrielle jusqu'à 05/10/2026	5 ans	7 644 009
SANAD GGF 2019	18 976 200	3,10%	Semestrielle jusqu'à 15/12/2024	5 ans	2 108 456
PROPARCO 2020	46 983 000	3,55%	Semestrielle jusqu'à 15/02/2025	5 ans	10 440 667
FADES 2018	7 459 748	6,00%	Semestrielle jusqu'à 01/09/2028	10 ans	4 475 849
SYMBIOTICS 2023	23 004 750	8,96%	Semestrielle jusqu'à 03/03/2027	4 ans	23 004 750
BIO 2021	49 410 000	3,80%	Semestrielle jusqu'à 17/02/2025	4 ans	12 352 500
<b>BANQUES ETRANGERES</b>	<b>276 734 732</b>				<b>97 728 586</b>

**- Encours des crédits à court terme et Lignes d'Avance contractés par Tunisie Leasing et Factoring au 30/06/2024**

Banques	Montant en dinars	Taux d'intérêt	Durée (jours)
BTE	-		
UIB	2 500 000	TMM+1.5%	366 jours
UIB	1 000 000	TMM+1.5%	366 jours
UIB	2 000 000	TMM+1.5%	366 jours
UIB	2 500 000	TMM+1.5%	366 jours
UIB	1 000 000	TMM+1.5%	182 jours
UIB	1 000 000	TMM+1.5%	365 jours
ATB	2 500 000	TMM+1.5%	90 jours
ATB	2 500 000	TMM+1.5%	90 jours
CITI BANK	2 500 000	TMM+1.75%	168 jours
CITI BANK	1 500 000	TMM+1.75%	159 jours
CITI BANK	2 600 000	TMM+1.75%	173 jours
CITI BANK	2 800 000	TMM+1.75%	174 jours
CITI BANK	3 300 000	TMM+1.75%	180 jours
CITI BANK	2 700 000	TMM+1.75%	116 jours
CITI BANK	2 000 000	TMM+1.75%	65 jours
CITI BANK	3 400 000	TMM+1.75%	179 jours
CITI BANK	600 000	TMM+1.75%	134 jours
CITI BANK	900 000	TMM+1.75%	125 jours
CITI BANK	700 000	TMM+1.75%	113 jours
<b>TOTAL</b>	<b>38 000 000</b>		

**- Encours des certificats de dépôt émis par Tunisie Leasing et Factoring au 30/06/2024**

Souscripteur	Montant en dinars	Taux d'intérêt	Durée
TUNISIE COURTAGRE	1 000 000	9,40%	304 jours
<b>TOTAL DES CERTIFICATS DE DEPOTS</b>	<b>1 000 000</b>		

#### 4.7.3. Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire TLF 2024 - 2

##### Catégorie A

Catégorie de souscripteur	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit en DT	En %
SICAV	16	234 600	23 460 000,000	53,32%
FCP	9	115 400	11 540 000,000	26,23%
Assurances	3	50 000	5 000 000,000	11,36%
Banques	1	20 000	2 000 000,000	4,55%
Caisses	1	20 000	2 000 000,000	4,55%
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>440 000</b>	<b>44 000 000,000</b>	<b>100,00%</b>

##### Catégorie B

Catégorie de souscripteur	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit en DT	En %
Assurances	2	50 000	5 000 000,000	83,33%
Caisses	1	10 000	1 000 000,000	16,67%
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>60 000</b>	<b>6 000 000,000</b>	<b>100,00%</b>

#### 4.7.4. Soldes intermédiaires de gestion comparés au 30/06/2024

En DT

	Produits				Charges				Soldes		
	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023		30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023		30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Revenus du leasing et du factoring	62 155 611	58 427 835	120 033 958	Charges financières nettes	30 483 750	28 281 020	57 963 165				
Intérêts de retard & intercalaire	459 356	1 436 430	3 118 995								
Commissions encourues	(20 718)	(17 474)	(34 160)								
Variation des agios réservés	776 598	372 636	1 056 397								
Autres produits d'exploitation	1 290 042	1 396 229	2 538 475								
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>64 660 889</b>	<b>61 615 656</b>	<b>126 713 665</b>	<b>Total des charges nettes financières</b>	<b>30 483 750</b>	<b>28 281 020</b>	<b>57 963 165</b>	<b>Marge commerciale (PNB)</b>	<b>34 177 139</b>	<b>33 334 636</b>	<b>68 750 500</b>
Marge commerciale (PNB)	34 177 139	33 334 636	68 750 500	Charges de personnel	12 435 164	11 220 674	21 857 861				
Produits des placements	6 524 946	5 698 691	6 520 853	Autres charges d'exploitation	5 052 178	4 122 279	8 128 476				
<b>Sous Total</b>	<b>40 702 085</b>	<b>39 033 327</b>	<b>75 271 353</b>	<b>Sous Total</b>	<b>17 487 342</b>	<b>15 342 953</b>	<b>29 986 337</b>	<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>23 214 743</b>	<b>23 690 374</b>	<b>45 285 016</b>
Excédent Brut d'Exploitation	23 214 743	23 690 374	45 285 016	Dotations aux amortissements	717 736	875 143	1 636 535				
Reprise sur provisions sur créances	-	1 799 150	460 369	Dotations aux provisions sur créances	133 261	-	-				
Reprise sur provisions sur titres	-	-	-	Dotations aux provisions sur titres	592 970	552 183	775 311				
Reprise sur provisions sur risques	13 078	-	-	Dotations aux provisions sur risques	-	3 198 736	3 882 486				
Autres produits ordinaires	229 206	182 968	462 903	Divers	-	-	-				
				Autres pertes ordinaires	-	481	20 221				
				Impôts sur les sociétés	6 789 720	7 738 484	12 680 521				
<b>Sous Total</b>	<b>23 457 027</b>	<b>25 672 492</b>	<b>46 208 288</b>	<b>Sous Total</b>	<b>8 233 687</b>	<b>12 365 027</b>	<b>18 995 074</b>	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>15 223 340</b>	<b>13 307 465</b>	<b>27 213 214</b>
Résultat des activités ordinaires après impôts	15 223 340	13 307 465	27 213 214	Résultat négatif des activités ordinaires							
Gains extraordinaires				Pertes extraordinaires	1 551 936	884 398	2 898 405	Effet des modifications comptables	(1 551 936)	(884 398)	(2 898 405)
				<b>Sous total</b>	<b>1 551 936</b>	<b>884 398</b>	<b>2 898 405</b>	<b>Résultat net de l'exercice avant modifications</b>	<b>13 671 404</b>	<b>12 423 067</b>	<b>24 314 809</b>
Effet positif de modification comptable				Effet négatif de modification comptable							
<b>TOTAL</b>	<b>15 223 340</b>	<b>13 307 465</b>	<b>27 213 214</b>					<b>Résultat net de l'exercice après modifications comptables</b>	<b>13 671 404</b>	<b>12 423 067</b>	<b>24 314 809</b>

#### 4.7.5. Tableau de mouvement des capitaux propres au 30/06/2024

	En DT										
	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Boni de fusion	Réserves spéciales de réinvestissement	Autres réserves	Subvention d'investissement	Résultats reportés	Modifications comptables	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31 décembre 2022 avant affectation</b>	<b>54 000 000</b>	<b>21 031 862</b>	<b>5 400 000</b>	<b>10 870 951</b>	<b>6 482 184</b>	<b>3 776 843</b>	<b>113 303</b>	<b>74 245 861</b>	<b>(3 821 145)</b>	<b>16 589 571</b>	<b>188 689 430</b>
Affectations approuvées par l'A.G.O du 26/04/2023								16 589 571		(16 589 571)	-
Réintégration réserve spéciale de réinvestissement					(1 500 000)			1 500 000			
Réintégration prime d'émission		(9 180 000)						9 180 000			-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2022								(9 180 000)			(9 180 000)
Affectation réserve spéciale de réinvestissement					6 000 000			(6 000 000)			-
Modification comptable								(3 821 145)	3 821 145		-
<b>Solde au 31 décembre 2022 après affectation</b>	<b>54 000 000</b>	<b>11 851 862</b>	<b>5 400 000</b>	<b>10 870 951</b>	<b>10 982 184</b>	<b>3 776 843</b>	<b>113 303</b>	<b>82 514 287</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>179 509 430</b>
Quote-part de la subvention virée au compte de résultat							(34 928)				(34 928)
Résultat au 31 décembre 2023										24 314 809	24 314 809
<b>Solde au 31 décembre 2023 avant affectation</b>	<b>54 000 000</b>	<b>11 851 862</b>	<b>5 400 000</b>	<b>10 870 951</b>	<b>10 982 184</b>	<b>3 776 843</b>	<b>78 375</b>	<b>82 514 287</b>	<b>-</b>	<b>24 314 809</b>	<b>203 789 311</b>
Affectations approuvées par l'A.G.O du 29/04/2024					6 000 000			18 314 809		(24 314 809)	-
Réintégration		(554 987)		(990 155)		(3 776 843)		5 321 985			0
Réintégration réserve spéciale de réinvestissement					(500 000)			500 000			
Dividendes versés sur le bénéfice de 2023 provenant des capitaux propres de 2013 et antérieurs								(5 321 985)			(5 321 985)
Dividendes versés sur le bénéfice de 2023 provenant des résultats reportés postérieurs à 2013								(6 558 015)			(6 558 015)
<b>Solde au 31 décembre 2023 après affectation</b>	<b>54 000 000</b>	<b>11 296 875</b>	<b>5 400 000</b>	<b>9 880 796</b>	<b>16 482 184</b>	<b>0</b>	<b>78 375</b>	<b>94 771 081</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>191 909 311</b>
Quote-part de la subvention virée au compte de résultat							(17 463)				(17 463)
Résultat au 30 juin 2024										13 671 404	13 671 404
<b>Solde au 30 juin 2024 après affectation</b>	<b>54 000 000</b>	<b>11 296 875</b>	<b>5 400 000</b>	<b>9 880 796</b>	<b>16 482 184</b>	<b>0</b>	<b>60 912</b>	<b>94 771 081</b>	<b>0</b>	<b>13 671 404</b>	<b>205 563 252</b>

#### 4.7.6. Evolution du revenu de leasing et factoring et du résultat d'exploitation

En DT

Désignation (en Dinars)	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Revenus de leasing et factoring	63 391 565	60 236 901	124 209 350
Produit net	40 702 085	39 033 327	75 271 353
Résultat d'exploitation	21 783 854	20 863 462	39 451 053
Capital social	54 000 000	54 000 000	54 000 000
Nombre d'actions	10 800 000	10 800 000	10 800 000
Revenus par action	5,870	5,577	11,501
Produit net par action	3,769	3,614	6,970
Résultat d'exploitation par action	2,017	1,932	3,653

#### 4.7.7. Evolution du résultat net

En DT

Désignation (en Dinars)	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Résultat des activités ordinaires avant impôt	22 013 060	21 045 949	39 893 735
Résultat net d'impôt	13 671 404	12 423 067	24 314 809
Capital social	54 000 000	54 000 000	54 000 000
Nombre d'actions	10 800 000	10 800 000	10 800 000
Résultat des activités ordinaires avant impôt par action	2,038	1,949	3,694
Résultat net d'impôt par action	1,266	1,150	2,251
Résultat des activités ordinaires avant impôt / Capital social	40,76%	38,97%	73,88%
Résultat net d'impôt / Capital social	25,32%	23,01%	45,03%

#### 4.7.8. Evolution de la marge brute d'autofinancement

En DT

Désignation (en Dinars)	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Résultat net de l'exercice	13 671 404	12 423 067	24 314 809
Dotations aux amortissements	717 736	875 143	1 636 535
Dotations nettes aux provisions	713 153	1 951 769	4 197 428
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>15 102 293</b>	<b>15 249 979</b>	<b>30 148 772</b>

#### 4.7.9. Indicateurs de gestion et ratios du Leasing

	En mDT		
<b>Indicateurs de gestion</b>	<b>30/06/2024</b>	<b>30/06/2023</b>	<b>31/12/2023</b>
Résultat net avant modification comptable (1)	13 671	12 423	24 315
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	865 975	782 136	832 469
Engagement (2) (Bilan et Hors bilan)	919 705	860 147	868 707
Fonds propres (avant résultat net) (3) (hors modifications comptables)	191 892	179 492	179 475
Capitaux propres avant affectation	205 563	191 915	203 789
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	769 540	717 541	735 157
Créance classées (4)	82 007	91 402	83 929
Total provisions et agios réservés (5)	71 316	75 522	74 768
Emprunts et ressources spéciales (6)	665 551	588 664	612 502
Dettes envers la clientèle	24 314	20 450	21 325
Total bilan	1 076 889	1 009 971	1 042 712
Charges de personnel	12 435	11 221	21 858
Charges d'exploitation (Charges de personnel+autres charges d'exploitation+dotation aux amortissements des valeurs immobilisées) (7)	18 205	16 218	31 623
Intérêts et produits assimilés de leasing	51 370	48 148	99 624
Charges financières (8)	30 484	28 281	57 963
Produits nets	40 702	39 033	75 271
<b>Ratios propres aux sociétés de leasing</b>			
Fonds propres / Engagements (3)/(2)	20,86%	20,87%	20,66%
Taux de créance classées (4)/(2) *	8,92%	10,63%	9,66%
Ratio de couverture de créances classées (5)/(4) **	86,96%	82,63%	89,08%
Créances classées/Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	9,47%	11,69%	10,08%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91-24 de la BCT ***	14,50%	17,47%	17,53%
<b>Ratio de gestion</b>			
Charges de personnel/ produits nets	30,55%	28,75%	29,04%
Produits nets/ Capitaux propres avant affectation	19,80%	20,34%	36,94%
Coefficient d'exploitation (Total des charges d'exploitation/Produits nets)	44,73%	41,55%	42,01%
<b>Ratio de structure</b>			
Total des capitaux propres avant résultat/ Total bilan	17,82%	17,77%	17,21%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	61,80%	58,29%	58,74%
Créances sur clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	71,46%	71,05%	70,50%
Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle/Créances sur clientèle, opérations de leasing	89,65%	84,89%	86,22%
<b>Ratio de rentabilité</b>			
ROE (Résultat net/ Capitaux propres avant résultat net)	7,12%	6,92%	13,55%
ROA (Résultat net/ Total bilan)	1,27%	1,23%	2,33%
Résultat net/ Produits nets	33,59%	31,83%	32,30%
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	6,68%	6,71%	13,55%
Produits nets/ Total bilan	3,78%	3,86%	7,22%

\* Il s'agit du rapport entre les créances classées du bilan et du hors bilan (sans tenir compte des avances et acomptes reçus) et le total des engagements du bilan et du hors bilan (sans tenir compte des avances et acomptes reçus)

\*\* Ce ratio tient compte des créances classées avant avances et acomptes reçus

\*\*\* Tel que modifié par la circulaire 2012-09 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (banques et sociétés de leasing) que ses fonds propres représentent au moins 10% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

#### 4.7.10. Indicateurs de gestion et ratios du Factoring

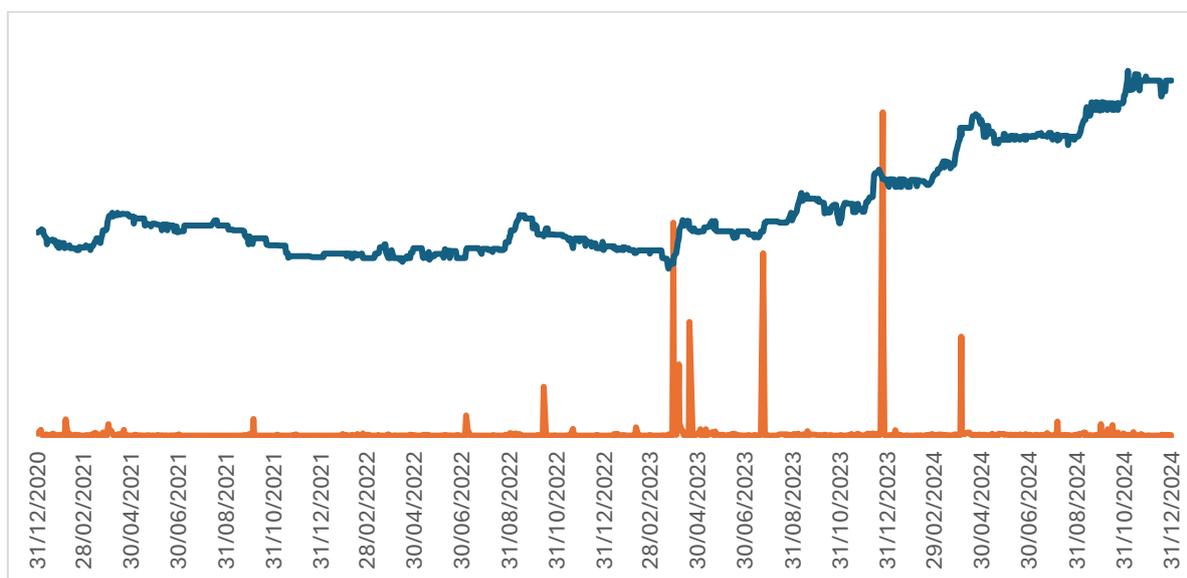
En mDT

<b>INDICATEURS</b>	<b>30/06/2024</b>	<b>30/06/2023</b>	<b>31/12/2023</b>
Contrats actifs	576 308	535 835	581 559
Volume des factures achetées	228 774	272 237	534 437
Volume des factures financées	178 787	204 824	410 056
Acheteurs factorés	160 914	192 758	183 040
Revenus du factoring	12 022	12 089	24 585
Commissions encourues sur factoring	21	17	34
Total des Engagements Courants (a)	129 916	156 006	146 887
Total des Engagements Classés (b)	5 273	3 223	2 892
Total des Engagements (c)=(a)+(b)	135 188	159 229	149 779
Ratio des Engagements Classés (d)=(b)/(c)	3,90%	2,02%	1,93%
<b>RATIOS</b>	<b>30/06/2024</b>	<b>30/06/2023</b>	<b>31/12/2023</b>
Acheteurs factorés/Total bilan	14,94%	19,09%	17,55%
Commissions encourues/Revenus de factoring	0,18%	0,14%	0,14%
Revenus du factoring/Acheteurs factorés	7,47%	6,27%	13,43%

#### 4.8. Comportement boursier du cours TLF

	31/12/2024	2023	2022	2021
Nombre de titres admis	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000
Nombre de titres traités	408 732	1 820 114	205 753	180 788
Cours fin de période (en DT)	17,99	13	9,4	9,05
Capitalisation boursière (en MDT)	194,29	140,40	101,52	97,74
Bénéfice par action (en DT)	-	2,251	1,536	0,771
Dividende par action (en DT)	-	1,1	0,85	0,5
Dividend Yield	-	8,46%	9,04%	5,52%
PER	-	5,76	6,12	11,74

#### Evolution des cours (non ajustés) et des quantités traitées : janvier 2022- décembre 2024



#### Indicateurs Boursiers

<b>Nombre de titres admis au 31/12/2024</b>	<b>: 10 800 000</b>
<b>Cours d'introduction, le 16/03/1992</b>	<b>: 17,850 DT</b>
<b>Capitalisation boursière au 31/12/2024</b>	<b>: 194,292 millions de dinars</b>
<b>Cours le plus haut du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31/12/2024</b>	<b>: 18,49 dinars</b>
<b>Cours le plus bas du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31/12/2024</b>	<b>: 12,60 dinars</b>

## **Chapitre 5 : Organes d'Administration, de Direction et de Contrôle des Comptes**

Tunisie Leasing et Factoring atteste qu'aucune information nouvelle relative au présent chapitre n'est intervenue depuis la date d'enregistrement du document de référence « Tunisie Leasing et Factoring 2024 » par le CMF le 12/08/2024 sous le n° 24 - 005.

## Chapitre 6 : Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir

### 6.1. Evolution récente au 31/12/2024

Le montant des approbations de Tunisie Leasing et Factoring s'élève au 31/12/2024 à 586 MDT contre 549 MDT au 31/12/2023, soit une hausse de 6,79%.

Les Mises en Force de Tunisie Leasing et Factoring sont passés de 454 MDT au 31/12/2023 à 480 MDT au 31/12/2024, soit une hausse de 5,71%.

Les encours de Leasing de Tunisie Leasing et Factoring sont passés de 766 MDT au 31/12/2023 à 831 MDT au 31/12/2024, soit une hausse de 8,46%.

Le volume des factures achetées de Tunisie Leasing et Factoring est passé de 534 MDT au 31/12/2023 à 401 MDT au 31/12/2024, soit une baisse de 24,90%.

Le volume des factures financées de Tunisie Leasing et Factoring est passé de 410 MDT au 31/12/2023 à 316 MDT au 31/12/2024, soit une baisse de 22,86%.

Les encours de Factoring de Tunisie Leasing et Factoring sont passés de 135 MDT au 31/12/2023 à 90 MDT au 31/12/2024, soit une baisse de 33,30%.

### 6.2. Analyse des performances réalisées au 31/12/2024 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2024

La confrontation des réalisations au 31/12/2024 reflétées par les indicateurs d'activité avec les prévisions établies pour l'année 2024 telles que publiées au niveau du document de référence « Tunisie Leasing et Factoring 2024 » fait ressortir les taux de réalisation suivants :

En mDT

	Indicateurs d'activité au 31/12/2024	Prévisions 2024	Pourcentage de réalisation	Commentaires
Mises en force	479 877	476 658	100,68%	
Encours financiers Leasing	830 976	845 679	98,26%	
Chiffre d'affaires acheté (Factures achetées)	401 387	586 950	68,39%	Cette baisse est due à l'impact de la nouvelle loi des chèques sur l'activité du factoring
Encours de financement Factoring	90 263	146 092	61,79%	Cette baisse est due à l'impact de la nouvelle loi des chèques sur l'activité du factoring
Revenus de Leasing et du Factoring	130 419	137 937	94,55%	
Produit Net	74 405	85 793	86,73%	Cette baisse est due aux produits factoring en baisse
Ressources d'emprunt	644 502	642 179	100,36%	
Capitaux propres (avant résultat de l'exercice)	191 877	191 875	100,00%	
Total des charges d'exploitation	34 009	33 600	101,22%	

Comme l'indique le tableau ci-dessus, Tunisie Leasing et Factoring est en ligne avec ses prévisions relatives à l'exercice 2024. En effet, la société réalise, au 31/12/2024, 100,68% de ses prévisions de mises en force et 94,55% des revenus prévisionnels au titre de l'exercice 2024.

### 6.3. Perspectives d'avenir

Les perspectives d'avenir de la société Tunisie Leasing et Factoring pour la période 2024 – 2028 ont été établies sur la base des états financiers individuels audités et certifiés arrêtés au 31/12/2023. Les états financiers prévisionnels de la société Tunisie Leasing et Factoring ainsi que les hypothèses sous-jacentes relatives à la période 2024-2028 ont été approuvés par le Conseil d'Administration du 29/03/2024 et examinés par les commissaires aux comptes de la société.

Les états financiers prévisionnels 2024 – 2028 ont été établis et présentés au niveau du Document de référence « Tunisie Leasing et Factoring 2024 » en tenant comptes des taux d'imposition sur les sociétés en vigueur à la date d'enregistrement dudit document et ne prennent donc pas en considération les modifications des taux d'imposition sur le bénéfice et autres dispositions qui seraient adoptées dans le cadre de la loi de finances 2025.

#### 6.3.1. Principales hypothèses de prévisions retenues

Compte tenu des évolutions récentes et des orientations générales et commerciales de la société, les hypothèses de base retenues pour l'établissement des informations financières prévisionnelles pour la période 2024-2028 se présentent comme suit :

<b>Résultat net et impôt</b>	Un résultat net de 26 MDT en 2024 et qui va atteindre 31 MDT à fin 2028, enregistrant un taux de croissance annuel moyen de 4,84% au cours de la période 2024 – 2028.				
	• L'impôt sur les bénéfices a été calculé conformément aux réglementations en vigueur sur la base des taux suivants :				
		<b>Prévu</b>	<b>Prévu</b>	<b>Prévu</b>	<b>Prévu</b>
		<b>déc-24</b>	<b>déc-25</b>	<b>déc-26</b>	<b>déc-27</b>
				<b>déc-28</b>	
	Taux d'IS*	35%	35%	35%	35%
	CSS	4%	4%	4%	4%
	Contribution conjoncturelle	4%	0%	0%	0%

\* Le tableau ci-après relate l'impact du changement, dans le cadre de la loi de finances 2025, du taux de l'IS de 35% à 40% sur le résultat net :

	2024p	2025p	2026p	2027p	2028p
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>45 727</b>	<b>42 191</b>	<b>45 243</b>	<b>49 209</b>	<b>51 646</b>
IS 40% (avec un minimum 0,2% du Chiffre d'affaires si le résultat fiscal est déficitaire)	18 491	17 097	18 337	19 943	20 939
Contribution conjoncturelle (avec un minimum de 10 mDT)	1 849	-	-	-	-
CSS (avec un minimum de 0,500 mDT)	1 849	1 710	1 834	1 994	2 094
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>22 189</b>	<b>18 807</b>	<b>20 171</b>	<b>21 937</b>	<b>23 033</b>
<b>Résultat Net (en mDT)</b>	<b>23 538</b>	<b>23 384</b>	<b>25 072</b>	<b>27 272</b>	<b>28 613</b>